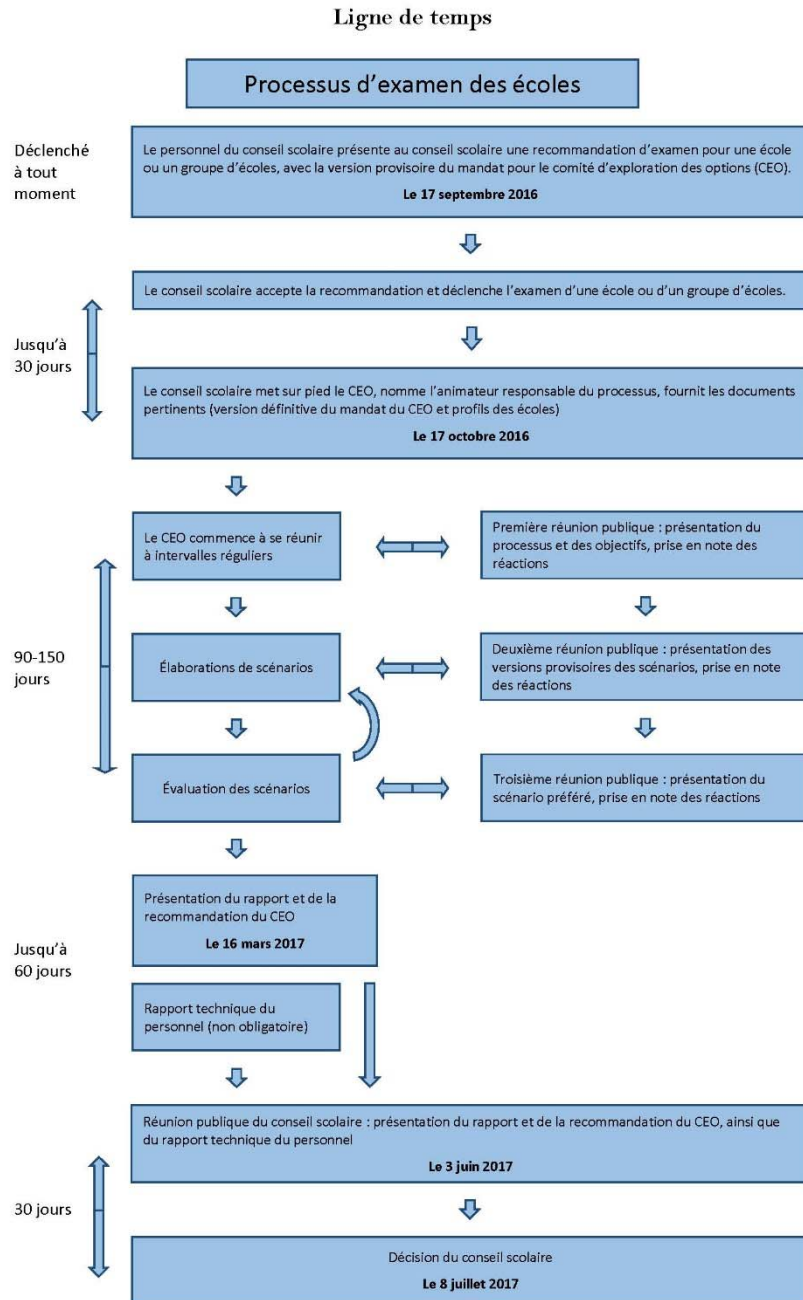


Troisième partie

Annexes

1. Ligne de temps



2. Calendrier des rencontres du CEO

Réunion	Date et heure	Lieu
1 ^{re} CEO	Le 8 novembre 2016	Bureau du CSAP, La Butte
2 ^e CEO	Le 22 novembre 2016	Bureau du CSAP, La Butte
1 ^{re} réunion publique	Le 1 décembre 2016	Salle des anciens combattants, Saulnierville
3 ^e CEO	Le 20 décembre 2016	Bureau du CSAP, La Butte
4 ^e CEO	Le 3 janvier 2017	École Saint-Albert, Rivière-aux-Saumons
5 ^e CEO	Le 17 janvier 2017	École Stella-Maris, Meteghan
6 ^e CEO	Le 24 janvier 2017	École Jean-Marie-Gay, Saulnierville
7 ^e CEO	Le 25 janvier 2017	École Joseph-Dugas, Pointe-de-l'Église
8 ^e CEO	Le 31 janvier 2017	Bureau du CSAP, La Butte
9 ^e CEO	Le 8 février 2017	Bureau du CSAP, La Butte
2 ^e réunion publique	Le 15 février 2017	Salle des anciens combattants, Saulnierville
10 ^e CEO	Le 21 février 2017	Bureau du CSAP, La Butte
11 ^e CEO	Le 28 février 2017	Bureau du CSAP, La Butte
3 ^e réunion publique	Le 2 mars 2017	Salle des anciens combattants, Saulnierville
12 ^e CEO	Le 8 mars 2017	Bureau du CSAP, La Butte

3. Les procès-verbaux des réunions du CEO

**Comité d'exploration des options (CEO) – Examen des écoles élémentaires de Clare
le mardi 8 novembre à 19 h – première réunion
Bureau du Conseil scolaire acadien provincial, La Butte**

Voir annexe, Présentation de Michel Comeau au CEO – le 8 novembre 2016, pages 4 et 5

Présences : Paul d'Entremont (facilitateur), Claire Wren (École Saint-Albert), Jason LeBlanc (École Saint-Albert), Nadine Saulnier (École Stella-Maris), Michel Comeau (École Stella-Maris), François Bélanger (École Joseph-Dugas), Angélique LeBlanc (École Jean-Marie-Gay), Louanne Blinn (École Jean-Marie-Gay), Michel Comeau (directeur général du CSAP), Jocelyne LeBlanc-Tidd (membre du public), André LeBlanc (membre du public), Richard Landry (secrétaire), Brent Surette (directeur régional du CSAP), Pam Doucet (municipalité de Clare).

Absence motivée : Stéphanie St-Pierre (École Joseph-Dugas).

1. Mot de bienvenue – Michel Comeau

Le directeur général remercie les membres d'être venus et pour le temps qu'ils consacreront durant les 150 prochains jours. Il les rappelle qu'on en apprendra au fur et à mesure qu'on avance dans la discussion sur le futur de l'éducation des enfants dans la région de Clare. Il note que ce sera la seule réunion du Comité à laquelle il participera car la direction générale ne fait pas partie du Comité. Il note que la discussion sur la situation des écoles de Clare a commencé en 2014. Selon lui, la tendance n'est pas unique à la région de Clare et il faut regarder à améliorer la situation.

2. Tour de table – Les membres se présentent

Ils indiquent l'école ou le groupe qu'ils représentent et disent brièvement la raison pour laquelle ils sont membres du Comité.

3. Politique sur l'examen des écoles – Michel Comeau (voir document 231-04c)

Le directeur général fait une présentation PowerPoint concernant l'Énoncé de politique du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance sur l'examen des écoles. Il comprend les objectifs de l'examen, les mandats du comité ainsi que du facilitateur et du personnel d'appui du CSAP, le processus d'examen des écoles avec le tableau échéancier, les directives et les documents de références.

Il aborde aussi les Critères de références : il s'agit de l'examen des quatre écoles élémentaires de Clare et **non pas** de voir à suggérer une nouvelle école, par exemple. Le Conseil scolaire sera transparent en fournissant les informations sur les écoles.

Il explique la composition du comité avec les membres votants et non-votants. Il rappelle les membres que la priorité sera sur les élèves et explique le processus d'examen des écoles.

Paul d'Entremont poursuit la présentation en commençant avec le choix du nom du comité. Les membres s'entendent sur Comité d'exploration des options (CEO) –examen des écoles élémentaires de Clare. Il y a une question à savoir ce qui arrive si le Conseil n'accepte pas la recommandation du comité. Est-ce qu'on recommence le processus? Cela reste à voir.

On s'entend que les réunions dureront une limite de deux heures et qu'il faudra remettre la ou les recommandations au CSAP au mois de mars, tout en respectant l'échéancier tel que prescrit par la politique sur l'examen des écoles. Le Conseil scolaire doit remettre sa décision officielle le 14 juin maintenant que le processus a été déclenché. Quelle que soit la décision, on ne vise pas à faire des changements dans les écoles en septembre 2017, selon le directeur général.

Un membre indique une frustration de ce qui pourrait suivre. On stipule qu'il est important de rester dans le cadre du fonctionnement de ce comité, ça demandera une discipline. Il ne faut pas travailler en cliques en dehors des réunions du Comité et les membres doivent demeurer solidaires. Il est noté que ce sera à la municipalité de décider quoi faire avec les édifices des écoles, le cas échéant. Il y aura des rencontres publiques pour présenter les derniers scénarios, ce sera l'occasion pour contribuer aux débats de la communauté. Les membres sont rappelés qu'il faut miser sur ce qui est bien pour les élèves. Le facilitateur repasse les 16 Directives de la politique (le lancement du processus et les étapes à suivre).

ACTION : Le facilitateur demande aux membres de lire les documents pour la prochaine réunion.

ACTION : La présentation PowerPoint sera envoyée à tous les membres du comité par la direction générale.

4. Recommandation d'examen – Paul d'Entremont (voir document 231 04b)

Le facilitateur repasse le document de Recommandation d'examen pour le groupe d'écoles élémentaires de la région de Clare. Il est noté que l'Option C ne devrait pas être là. Les scénarios ne sont là qu'à titre d'exemples pour lancer les discussions.

5. Prévisions à long terme du CSAP – Paul d'Entremont (voir document 229-04)

Les Prévisions à long terme du Conseil scolaire acadien provincial (révision en juin 2016) sont présentées à titre d'information et comprennent toutes les écoles du CSAP. Le directeur général souligne qu'il existe un historique du processus depuis les débuts qui ne figure pas dans le cartable.

ACTION : L'historique sera envoyé à tous les membres du Comité par la direction générale.

6. Processus de révision des écoles élémentaires de Clare – Les membres

Le processus de révision des écoles élémentaire en Clare est révisé par les membres.

7. Présidence du CEO – Les membres

Les membres s'entendent que le membre qui servira de président/présidente du CEO sera choisi à la deuxième réunion du comité. Le facilitateur suggère un processus pour y arriver.

8. Dates et lieux des réunions – Les membres

Il est suggéré que les réunions aient lieu les mardis soirs et qu'elles débutent à 18 h 30 pour une durée de 1 heure et demi avec un maximum de 2 heures.

Jocelyne LeBlanc note qu'elle ne sera pas disponible du 5 au 19 décembre. Angélique LeBlanc note qu'elle ne sera pas disponible les mardis en novembre. François Bélanger note qu'il n'est pas disponible les lundis et mercredis soirs. Richard Landry note qu'il n'est pas disponible le premier et le troisième mercredi du mois.

On suggère un ordre du jour pour la prochaine réunion : partager des idées et des questions à poser, revoir les objectifs et priorités, revenir sur le mandat du comité, discuter les priorités du comité et effectuer l'élection de la présidence en fin de la réunion. Le facilitateur préparera l'ordre du jour de la prochaine réunion.

9. Protocole de communication entre le CEO et le CSAP – Les membres

Les membres s'entendent que la liaison entre le comité et le CSAP sera le facilitateur.

10. Date et lieu de la prochaine réunion – Les membres

Il est entendu que la prochaine réunion du CEO ait lieu le 22 novembre à 18 h 30 à la salle de conférence au siège social du CSAP à La Butte.

11. Première réunion publique – Les membres

Il y a une discussion sur une date pour la première réunion publique afin d'obtenir le poulx du public sur la situation. On s'entend que les dates (en ordre de priorité) soient le 6, 8 ou 1^{er} décembre prochain à 19 h et qu'elle ait lieu dans une grande salle. On choisit le Centre des anciens combattants de Clare à Saulnierville. Pam vérifiera les dates de disponibilité et en avisera le facilitateur qui avisera les membres.

ACTION : Il faudra fournir de l'équipement d'enregistrement.

12. Levée de la réunion

La réunion est levée à 21 h 20.

Soumis par Richard Landry, secrétaire, le 9 novembre 2016

Présentation de Michel Comeau au CEO – le 8 novembre 2016

Examen des écoles élémentaires de Clare

1. Conseil scolaire

Résolution 231-01

Marcel Cottreau, appuyé par Marcel LeFort, propose que le Conseil scolaire acadien provincial accepte la recommandation de l'administration de déclencher officiellement le processus d'examen des écoles de la région de Clare pour les quatre écoles élémentaires suivantes : École Saint-Albert, École Stella-Maris, École Jean-Marie-Gay et École Joseph-Dugas.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2. Objectifs de l'examen

Cet examen doit adresser les éléments suivants :

- la configuration optimale des écoles de la région afin que le Conseil scolaire puisse livrer aux élèves de cette région un programme scolaire de haute qualité dans un milieu performant et sain au développement de l'élève.
- la réduction de la maintenance des édifices et les coûts d'opération ainsi que les besoins de rénovations majeurs dans chaque école.
- une structure scolaire équitable et comparable à l'ensemble du système scolaire du CSAP qui assure un développement scolaire/communautaire durable. Effectuer une analyse de l'infrastructure des écoles du CSAP afin de déterminer les options qui maximise le développement scolaire/communautaire d'une région.

3. Le Comité d'exploration des options (CEO) doit :

- Identifier les enjeux par rapport à la maximisation de l'offre pédagogique aux élèves dans le contexte d'une baisse d'effectifs dans les écoles de la région.
- Recommander une configuration d'école(s) qui permettra d'offrir un éventail convenable et équitable des possibilités d'apprentissage en lien avec le Programme des écoles publiques (PEP).

- Statut des écoles par rapport aux standards provinciaux pour la livraison d'une programmation scolaire dans les écoles élémentaires de la Nouvelle-Écosse.
- Proposer une structure pour maximiser l'utilisation des installations scolaires
- Évaluer les coûts de combinaison d'établissements scolaires et de rénovations
- Évaluer les coûts d'entretien des établissements scolaires et les besoins d'amélioration des systèmes
- Assurer la sécurité des élèves et du personnel des écoles
 - Détermination du degré d'accessibilité des écoles pour les élèves à besoins spéciaux selon les normes et les exigences provinciales.

4. Composition du CEO

- Voir politique – Directive E, page 7

5. Normes de fonctionnement

- a. La confidentialité demeure la priorité jusqu'à ce que les procès-verbaux soient approuvés aux réunions subséquentes et placés ensuite sur le site Internet. Le travail est jusqu'alors considéré comme étant à huis clos.
- b. Quand un membre manque une réunion, il pourra se renseigner avec le procès-verbal de la réunion et poser des questions à la réunion suivante.
- c. Les demandes pour de plus amples renseignements sont dirigées au directeur général du CSAP par l'entremise du facilitateur.
- d. Laissez vos titres, agendas personnels et ego à la maison. Tous les membres de l'équipe sont égaux.
- e. Les décisions sont prises par consensus. S'il n'y a pas consensus, il y aura un vote.
- f. Les décisions doivent viser ce qui est mieux pour les élèves et pas seulement pour les écoles.
- g. Faites preuve de respect pour toutes opinions et idées des autres.
- h. Soyez précis en parlant et encouragez les autres membres du comité de participer.
- i. Utilisez le temps de façon efficace, commençant et terminant les réunions à temps. Les réunions doivent commencer à 18 h 30 pour terminer à 20 h. La réunion peut durer jusqu'au maximum de 20 h 30 au besoin.
- j. Soyez à temps et ne permettez aucune interruption pour prendre ou faire un appel de téléphone, etc.
- k. Prière d'accuser réception des courriels de convocation et indiquer votre présence ou absence.
- l. Adressez-vous à un conflit en traitant du sujet et non avec une personne.
- m. Posez des questions lorsqu'il y a un doute.
- n. Les sujets qui ne figurent pas à l'ordre du jour seront notés et rapportés aux prochaines réunions.
- o. Complétez les tâches avant les dates butoirs selon les directives du Conseil scolaire et suivant les directives du ministère.

6. Processus d'examen d'écoles

- Voir l'échéancier/ligne de temps distribué lors de la réunion du 8 novembre 2016

Procès-verbal de la réunion du Comité d'exploration des options (CEO)
Examen des écoles élémentaires de Clare
le mardi 22 novembre à 19 h
Deuxième réunion
Bureau du Conseil scolaire acadien provincial, La Butte

Présences : Paul d'Entremont (facilitateur), Claire Wren (École Saint-Albert), Jason LeBlanc (École Saint-Albert), Nadine Saulnier (École Stella-Maris), Dr Michel Comeau (École Stella-Maris), François Bélanger (École Joseph-Dugas), Stéphanie St-Pierre (École Joseph-Dugas), Angélique LeBlanc (École Jean-Marie-Gay), Louanne Blinn (École Jean-Marie-Gay), Jocelyne LeBlanc-Tidd (membre du public), André LeBlanc (membre du public), Richard Landry (secrétaire), Brent Surette (directeur régional du CSAP via téléconférence), Pam Doucet (municipalité de Clare).

Absence motivée : aucune

1. Mot de bienvenue – Paul d'Entremont

La réunion est appelée à l'ordre à 18 h 35 par Paul d'Entremont.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté par consensus.

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 8 novembre

Le procès-verbal de la réunion du 8 novembre est adopté par consensus tel que présenté. Suite à cette adoption, le procès-verbal et les documents seront affichés sur le site Web du CSAP pour consultation par le public.

4. Suivis du procès-verbal de la réunion du 8 novembre

Pam Doucet a confirmé l'accès à la salle des anciens combattants à Saulnierville pour la première réunion publique. Après consultation avec les membres du CEO, il a été déterminé que la réunion aura lieu le jeudi 1^{er} décembre à 19 h.

ACTION : Pam Doucet vérifiera avec les techniciens pour obtenir les services d'enregistrement vocal de la réunion publique.

5. Revoir le mandat du comité : Les membres sont d'accord avec le mandat du comité.

Revoir les objectifs de l'examen : Il semble y avoir une inquiétude que le mandat ne s'aligne pas tout à fait avec les objectifs du comité. Il faudra voir de près.

Revoir les questions d'étude et les priorités : Les membres sont d'accord avec les questions d'étude et les priorités.

Revoir les normes de fonctionnement : Paul d'Entremont repasse chacun des 14 éléments des normes de fonctionnement du CEO (dans la présentation du directeur général du CSAP à la réunion précédente). On note qu'il y a des gens dans la communauté qui croient que ce sera le CEO qui

décidera de l'avenir des écoles. Il faut spécifier à la réunion publique prochaine que ce sera le CSAP qui décidera et il pourrait ne pas accepter les recommandations du CEO. Le CEO n'est qu'un pont entre le CSAP et le public. On prévoit aussi des réunions dans les diverses écoles au cours du processus.

Revoir le profil des écoles : Brent Surette présente le modèle du formulaire de profil de l'école que chacune des directions des quatre écoles et l'équipe de gestion doivent remplir avant le 21 décembre. Il y a plusieurs informations touchant plusieurs domaines qui touchent les écoles qui sont demandées. Cela donnera le temps de voir aux questions qui n'ont pas pu être couvertes (voir le document 231-04b). Il aborde le travail que l'équipe de gestion du CSAP peut faire selon différents scénarios. Il invite les membres à songer à leurs questions et à repasser le document pour partager ce qui n'est pas dans le document à la prochaine réunion. Le profil qui sera produit (en plus du document 229-04 – Prévisions à long terme) comprend une description plus détaillée des écoles. Les membres indiquent qu'il est important d'inclure les montants financiers que représentent les données sur les écoles et l'état des édifices.

ACTION : Il faut voir comment développer une formule pour mesurer l'impact économique de la fermeture d'une ou de plusieurs écoles dans la région de l'école et dans la région de Clare.

Il est noté qu'on pourrait référer à un modèle d'une autre communauté/conseil scolaire d'ailleurs de la province ou de l'extérieur qui a vécu l'expérience de même que les autres écoles fermées en Clare dans le passé éloigné. On suggère la participation du CDÉNÉ. On demande la possibilité d'avoir une présentation en forme graphique. On suggère d'ajouter le taux d'utilisation des futures écoles et de comparer les normes de l'avenir (une école plus idéale et récente) au niveau élémentaire avec celles d'aujourd'hui. On peut aussi voir à une ou des écoles de la maternelle à la 12^e année.

6. Expression/partage des idées et questions

Les membres questionnent leur rôle à la réunion publique. Ils seront là comme observateurs et non pas comme membre de la communauté. On partagera beaucoup d'idées autour de la table sur les situations des écoles.

Autres commentaires :

- a) Il n'y a rien pour les enfants ayant des difficultés, pas de ressources. Les élèves en souffrent alors qu'ils commencent à se développer. Il faudra avoir des suggestions sur l'espace si on reçoit des élèves d'une (ou des) autre école.
- b) Les membres devront fournir le raisonnement pour les recommandations. Ils soulignent l'impact économique de la fermeture d'une ou des écoles, en plus des impacts sur les emplois, la langue et la culture.
- c) Brent Surette note que le CSAP trouvera les informations que les membres demandent.

7. Présidence du CEO

Paul d'Entremont suggère un processus permettant à chaque membre de proposer un autre membre à la présidence. Suite au recueil des propositions et à la demande aux membres s'ils accepteraient la présidence, ils nomment Jocelyne LeBlanc présidente du Comité d'exploration des options qui a bien voulu accepter.

8. Réunion publique

Paul d'Entremont explique que la Salle des anciens combattants n'est pas disponible le 9 décembre et que plusieurs membres ne sont pas disponibles pour le 8, la date de la réunion publique aura donc lieu le 1^{er} décembre à la Salle des anciens combattants à Saulnierville à 19 h. Les annonces ont été distribuées aux écoles (format papier et électronique) ainsi qu'à la radio CIFA, la page Facebook, la page Twitter et le journal Le Courrier de la Nouvelle-Écosse. Paul d'Entremont a repassé le programme pour la soirée. Il y a question à savoir si l'enregistrement de la réunion sera disponible au public, ce sera plutôt un compte-rendu qui sera préparé pour diffusion. Le directeur général du CSAP, Michel Comeau (directeur général), sera disponible pour souhaiter la bienvenue à la foule et faire la présentation des membres.

9. Date et lieu de la prochaine réunion

Il est entendu que la prochaine réunion du CEO aura lieu le mardi 20 décembre à 19 h au bureau du CSAP. Les membres pourront réviser les données des profils qui seront fournies par les écoles.

10. Levée de la réunion

Dr Michel Comeau propose l'ajournement à 20 h 35.

Soumis par Richard Landry, secrétaire, le 23 novembre 2016

Comité d'exploration des options (CEO) – Examen des écoles élémentaires de Clare
le mardi 20 décembre à 18 h 30
Troisième réunion
Bureau du Conseil scolaire acadien provincial, La Butte

Présences : Paul d'Entremont (facilitateur), Claire Wren (École Saint-Albert), Jason LeBlanc (École Saint-Albert), Nadine Saulnier (École Stella-Maris), Dr Michel Comeau (École Stella-Maris), Stéphanie St-Pierre (École Joseph-Dugas –par téléphone), Louanne Blinn (École Jean-Marie-Gay), Michel Comeau (directeur général du CSAP), Jocelyne LeBlanc-Tidd (membre du public), André LeBlanc (membre du public), Richard Landry (secrétaire), Pam Doucet (municipalité de Clare).

Absences motivées : François Bélanger (École Joseph-Dugas), Angélique LeBlanc (École Jean-Marie-Gay), Brent Surette (par conflit syndical).

1. Mot de bienvenue – présidente, Jocelyne LeBlanc-Tidd

La réunion est appelée à l'ordre à 18 h 30 par la présidente.

Le facilitateur Paul d'Entremont précise comment le comité procédera à cette réunion. Il présente les étapes à suivre présentées sur une feuille et les changements apportés à la fiche sur la ligne de temps.

2. Adoption de l'Ordre du jour

L'ordre du jour est adopté par consensus avec le changement dans la date du procès-verbal de la dernière réunion (le 22 novembre au lieu du 20) et l'item 5 b) qui est déplacé au début de la réunion pour accommoder le présentateur invité.

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 22 novembre

Le procès-verbal de la réunion du 22 novembre est adopté par consensus tel que présenté. Le facilitateur précise que suite à cette adoption, le procès-verbal et les documents seront affichés sur le site Web du CSAP pour consultation par le public.

4. Suivis du procès-verbal de la réunion du 22 novembre

Les items sont abordés ailleurs à l'ordre du jour.

5. Affaires nouvelles

a) Suivi du procès-verbal de la première réunion publique du 1^{er} décembre :

- i) **Le compte-rendu de la première réunion publique du 1^{er} décembre** est adopté par consensus.

Il y a discussion sur quoi faire avec l'enregistrement de la réunion publique.

ACTION : On suggère que le Conseil scolaire se procure une enregistreuse pour conserver les commentaires reçus du public aux deux prochaines réunions publiques.

Il y a discussion sur les affiches pour les prochaines réunions publiques afin d'avoir une meilleure participation du public et de recueillir les commentaires.

ACTION : On suggère d'inclure dans les annonces que les commentaires sont reçus par le facilitateur n'importe quand par courriel ou autrement.

Il est noté qu'il ne faut pas donner l'impression que ce sont les membres du CEO qui discutent seulement entre eux. On ne veut pas être reproché de ne pas avoir invité la participation du public. Il faut relancer l'invitation au public par tous les moyens positifs pour que les parents et le public intéressés puissent partager leurs commentaires.

- ii) **Les dates des 2 prochaines réunions publiques** sont fixées par consensus à :

- le mardi 7 février 2017 à 19 h (ou le jeudi 9 février en cas de tempête) et
- le mardi 28 février 2017 à 19 h (ou le jeudi 2 mars en cas de tempête), les deux réunions auront lieu à la Salle des anciens combattants à Saulnierville.

- b) **Profil des écoles :** Stéphane Bertrand, directeur des opérations du Conseil scolaire acadien provincial, présente le profil des écoles dans l'absence du directeur régional, Brent Surette, à cause d'un conflit syndical. En utilisant l'École Joseph-Dugas comme exemple, il présente le contenu de l'ébauche des profils des écoles (qui doivent être complétés et soumis par les écoles le lendemain, 21 décembre) : les locaux, le système de sécurité, l'état et les défis des édifices, l'accessibilité, le transport et les coûts d'utilisation, entre autres. Le profil comprend l'historique et les prévisions des effectifs. Il inclut aussi le calcul de la capacité d'accueil de chaque école et le taux d'utilisation (l'espace disponible ou le manque d'espace) selon une formule utilisée par la province pour l'utilisation des salles de classe et des salles communes. Il invite les membres du CEO de revoir les profils des quatre écoles. La version finale des profils sera fournie dès qu'elle soit complétée.

6. Date et lieu de la prochaine réunion

Les membres cédulent les réunions du CEO pour janvier comme suit : le mardi 3 janvier à l'École Saint-Albert à Rivière-aux-Saumons; le mardi 17 janvier à l'École Stella-Maris à Meteghan; le mardi 24 janvier à l'École Jean-Marie-Gay à Saulnierville et le mardi 31 janvier à l'École Joseph-Dugas à Pointe-de-l'Église, et toutes à 18 h 30 en commençant par une visite de l'école sur place qui sera suivie de la présentation du profil de l'école.

7. Levée de la réunion

La levée de la réunion est proposée à 20 h 45

Soumis par Richard Landry, secrétaire, le 22 décembre 2016

**Comité d'exploration des options (CEO) – Examen des écoles élémentaires de Clare
le mardi 3 janvier 2017 à 18 h 30
Quatrième réunion
École Saint-Albert, Rivière-aux-Saumons**

Présences : Paul d'Entremont (facilitateur), Claire Wren (École Saint-Albert), Jason LeBlanc (École Saint-Albert), Nadine Saulnier (École Stella-Maris), Dr Michel Comeau (École Stella-Maris), Stéphanie St-Pierre (École Joseph-Dugas), Louanne Blinn (École Jean-Marie-Gay), Jocelyne LeBlanc-Tidd (membre du public), Angélique LeBlanc (École Jean-Marie-Gay), Richard Landry (secrétaire), Pam Doucet (municipalité de Clare).

Absences motivées : François Bélanger (École Joseph-Dugas), André LeBlanc (communauté).

1. Mot de bienvenue – Jocelyne LeBlanc-Tidd, présidente

La présidente souhaite la bienvenue à 18 h 30.

2. Adoption de l'Ordre du jour

L'Ordre du jour est adopté par consensus après l'ajout de trois items :

- 1) Dates et lieux des prochaines réunions publiques;
- 2) Modifications aux dates des prochaines réunions du Comité; et
- 3) Profil de promotion.

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 20 décembre

Le procès-verbal de la réunion du 20 décembre 2016 est adopté par consensus tel que présenté. Suite à cette adoption, le procès-verbal et les documents seront affichés sur le site Web du CSAP pour consultation par le public.

4. Suivis du procès-verbal de la réunion du 20 décembre

Les suivis du procès-verbal de la réunion du 20 décembre 2016 figurent à l'Ordre du jour.

5. Affaires nouvelles

Visite de l'École Saint-Albert : Les membres procèdent à une visite physique de l'École Saint-Albert avec Jason LeBlanc, président du CÉC de l'école, et Claire Wren du CÉC. Il est noté à l'avance qu'on veut voir les bons côtés de l'école ainsi que les défis. Jason LeBlanc explique, entre autres, que :

- a) l'école bénéficie de la moitié d'une direction, le rôle étant partagé avec l'École Stella-Maris à Meteghan.
- b) la direction adjointe enseigne également des classes.
- c) la bibliothèque et la salle de musique partagent la même salle.
- d) personne ne s'est présenté pour combler le poste de cuisinier/cuisinière, donc il y a beaucoup de repas « vrais » ou « francs » depuis le retour à l'école en janvier 2017. Une personne a offert de prendre les responsabilités de cuisinière pour le mois de janvier avec un peu d'aide de deux membres du personnel de soutien. En plus, il y a quelques jours pendant le mois que DJ's apporte un dîner pour les élèves à l'école aussi. Ceci marche à court terme, mais à long terme, tous les enfants devront apporter leurs boîtes à dîner si le poste de cuisinier/cuisinière n'est pas rempli. Le poste a été réaffiché.
- e) l'école compte 46 élèves et ceux qui se servent de la cafétéria prennent les repas en groupes.
- f) l'école de Port Maitland n'est pas loin et des enfants ayant droits de la région vont là. D'autres vont à l'École Stella-Maris avec leurs parents. Par contre, des élèves/parents hors de la région de Saint-Albert (Stella-Maris) ont choisi de venir à l'École Saint-Albert à cause de sa petite taille, le sentiment de la communauté/famille, etc.
- g) l'école représente la dernière institution dans la région qui rassemble les familles, il n'y a même plus d'église, mais une salle des pompiers bénévoles et l'épicerie du coin qui offrent des différentes atmosphères.
- h) l'école compte deux étages. On s'arrange pour les fauteuils roulants.
- i) il y a des classes combinées (M-1^{re} année, 2^e-3^e années et 4^e-5^e-6^e années). Les divers niveaux ne sont pas enseignés ensemble, il y a un partage de salles de classe.
- j) le gymnase est utilisé par les Guides de la région. On prévoit des tables de ping-pong. La communauté utilise le gymnase pour des ventes de pâtisseries, soirées halloween, marchés aux puces fêtes d'anniversaire et autres. Il y a des parties de volley-ball. Il est utilisé au moins une fois par mois.
- k) l'école a une grande valeur pour la communauté qui ne veut pas la perdre tout en voulant ce qui est mieux pour les élèves.
- l) il y a une salle de ressources et de mathématiques, une salle des enseignants et une salle d'accueil pour la direction.
- m) l'école est située au bout de la municipalité et n'est pas entourée de francophones. Il y a une grosse inquiétude que si une école qui la remplace est située trop loin, les enfants iront à l'école de Port Maitland en anglais.
- n) les salles des toilettes sont les originales depuis 1961 avec les cabinets en bois. Les tuiles au plancher sont aussi les mêmes.
- o) l'ancien bureau de la direction est devenue une chambre sensorielle.

Profil de l'École Saint-Albert : Janine Saulnier, directrice des Finances au CSAP, présente le profil de l'École qui a été complété la veille (voir joint). Quelques points sont soulevés :

- a) L'école compte deux étages (pas un comme dans le profil)
- b) Les prévisions pour la prochaine année devraient être 44 élèves (il y en a 46 cette année, cinq iront au secondaire et trois nouveaux arriveront), et non pas 37 selon le profil de l'école.

- c) Janine Saulnier explique que le profil est préparé selon un formulaire de la province, donc il y a beaucoup d'informations inutiles qui sont contenues (comme les services offerts au secondaire et dans les régions urbaines).
- d) Les terrains de jeux sont des projets des parents et non pas du système scolaire.
- e) L'enveloppe de l'édifice en bois est faible, il faut de la peinture.
- f) Les coûts de l'entretien comprennent l'électricité et le mazout. Donc le total de la dernière année s'élève à 15 650 \$ (total de 40 785 \$ moins 25 135 \$).
- g) Il y a eu la construction du gymnase à la fin des années 1970 suite à la construction de l'école en 1961.
- h) Il y a des corrections apportées à des rubriques (services offerts ou non) du profil.

Étapes à suivre dans l'analyse de cette école : La discussion a eu lieu lors de l'étude du profil.

ACTION : Les membres demandent de recevoir une copie des Principes de dotation du personnel des écoles.

ACTION : Pour être consistant, les membres demandent que la même personne présente les profils des prochaines écoles aux prochaines réunions.

6. Dates et lieux des prochaines réunions

Les membres révisent l'horaire des réunions afin de répondre aux exigences du temps selon les lignes directrices de la province tout en tenant compte qu'il faudra arriver à des scénarios à proposer à la prochaine réunion publique. Ils s'entendent sur les dates suivantes :

- École Stella-Maris à Meteghan le mardi 17 janvier à 18 h 30 avec visite de l'école
- École Jean-Marie-Gay à Saulnierville le mardi 24 janvier à 18 h 30 avec visite de l'école
- École Joseph-Dugas à Pointe-de-l'Église le mercredi 25 janvier à 18 h 30 avec visite de l'école et d'autres réunions à suivre.

Les deux prochaines **réunions publiques** auront lieu le mercredi 15 février à 19 h et le jeudi 2 mars à 19 h, les deux à la Salle des anciens combattants à Saulnierville.

7. Autres

Paul d'Entremont circule le Plan de promotion mis à jour pour la prochaine réunion publique le 15 février (voir joint). Des lieux suggérés pour les affiches dans la communauté sont ajoutés à la liste soumise. On propose d'afficher également à : DJ's Corner Store, la Shoppe verte, SIP Café, les magasins Frenchys et le Calendrier communautaire de la municipalité.

ACTION : Il faut voir à l'utilisation de PowerSchool pour l'envoi des messages aux écoles et comment les annonces des prochaines réunions publiques sont partagées avec les CÉC.

La date limite pour que les membres du public envoient leurs commentaires au facilitateur, Paul d'Entremont, est fixée au 20 février 2017 à 16 h, soit avant la réunion du CEO prévue le 21 février et avant la troisième réunion publique du 2 mars.

8. Levée de la réunion

La levée de la réunion est proposée à 21 h.

Soumis par Richard Landry, secrétaire, le 7 janvier 2017

Comité d'exploration des options (CEO) – Examen des écoles élémentaires de Clare

le mardi 17 janvier 2017 à 18 h 30

Cinquième réunion

École Stella-Maris, Meteghan

Présences : Paul d'Entremont (facilitateur), Nadine Saulnier (École Stella-Maris), Dr Michel Comeau (École Stella-Maris), Claire Wren (École Saint-Albert), Jason LeBlanc (École Saint-Albert), Stéphanie St-Pierre (École Joseph-Dugas), François Bélanger (École Joseph-Dugas), André LeBlanc (communauté par téléphone), Louanne Blinn (École Jean-Marie-Gay), Jocelyne LeBlanc-Tidd (membre du public), Angélique LeBlanc (École Jean-Marie-Gay), Richard Landry (secrétaire), Pam Doucet (municipalité de Clare), Brent Surette (directeur régional du CSAP).

Absence motivée : Aucune.

1. Mot de bienvenue – Jocelyne LeBlanc-Tidd, présidente

La présidente souhaite la bienvenue à 18 h 30.

2. Adoption de l'Ordre du jour

L'Ordre du jour est adopté par consensus avec l'ajout de l'item à Autres : Visite du Centre scolaire de la Rive-Sud.

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 3 janvier

Le procès-verbal de la réunion du 3 janvier 2017 est adopté par consensus avec une correction que la réunion à l'École Joseph-Dugas aura lieu le 25 janvier (et non pas le 15 janvier).

4. Suivis du procès-verbal de la réunion du 3 janvier

Il est décidé d'ajouter des dates alternatives pour les deux réunions publiques au cas où il y aurait des empêchements (tempêtes, etc.). La date alternative pour la réunion publique du mercredi 15 février sera le jeudi 16 février (même heure, même lieu) et celle de la réunion du jeudi 2 mars aura lieu le mercredi 8 mars (même heure, même lieu). Il est noté que le public commence à parler des réunions publiques, donc on fait bien le travail.

5. Affaires nouvelles

Visite de l'École Stella-Maris : Les membres procèdent à une visite physique de l'École Stella-Maris avec Willi Guy, directeur de l'École. Il explique, entre autres, que :

- a) La bibliothèque sert aussi de salle de musique, de cafétéria pour les élèves de 5^e et 6^e années et de services aux élèves où le conseiller en orientation peut parler aux élèves un à un. Il y a un miroir unidirectionnel pour le travail d'intervention précoce en lecture. On voit la formation qui se fait avec les élèves avec un micro pour entendre la conversation. C'est un service unique qui n'est pas offert dans les autres écoles élémentaires du CSAP.
- b) Il y a une capacité pour 42 élèves dans la cafétéria. Les élèves de 5^e et 6^e années doivent manger à la bibliothèque. Les élèves ont des bons choix de repas.
- c) Le salon du personnel sert de salle de réunion pour le personnel, le CEC et d'autres groupes.
- d) La salle de ressources sert pour les interventions précoces, de lieu de lecture et aux petits groupes. Il y a des réunions d'équipe avec les familles.
- e) La salle de musique accueille l'enseignante de musique qui est partagée avec l'École Saint-Albert. Il y a huit périodes de la maternelle à la 6^e année. Elle sert pour les cours de musique uniquement.
- f) La salle de musique est connectée à l'estrade du gymnase pour le passage lors des spectacles de l'école.
- g) Le gymnase est aussi utilisé par la communauté, des clubs privés de yoga le lundi, de karaté le mardi et de tai-chi le mercredi. Il y a des vestiaires, toilettes et un bureau pour l'enseignante d'éducation physique.
- h) Il y a un nouveau concierge à l'école depuis la veille de la réunion.
- i) L'école offre un programme d'après l'école tous les jours. Il y a une animatrice responsable de 14 h 15 à 17 h quinze avec les coûts défrayés par les familles. Il y a une liste d'attente pour le maximum de quinze élèves. Il y a une salle d'équipements avec le ping-pong, entre autres activités.
- j) Il y a une salle électrique, le bureau du concierge et une salle des petits-déjeuners où les paniers sont préparés par des élèves et offerts par un élève désigné aux autres élèves.
- k) L'école possède une salle d'entreposage très utilisée avec une photocopieuse, une lamineuse, le réseau Internet, du matériel d'arts et de sciences, une imprimante couleur, entre autres.
- l) Il y a une salle de maternelle-1^{re} année combinées. Tout se trouve dans la salle de classe bien organisée pour les élèves.
- m) Les salles de toilettes pour les élèves sont modernes.
- n) Il y a seize élèves dans la salle de classe combinée des 2^e et 3^e années.
- o) Il y a une salle sensorielle où on accueillait les classes de Grandir en français l'an dernier, maintenant retournés au Jardin d'enfants. Le Conseil scolaire a vu que ces classes travaillent très bien dans l'école.
- p) Il y a une salle pour le moniteur de langues qui assiste le personnel enseignant dans l'enseignement du français. La salle sert de salle de conférence avec élèves, de francisation et d'entrepôt au besoin.
- q) La classe de 4^e année est la seule classe qui n'est pas combinée. On y trouve le projet pilote de *l'Arbre des 7 habitudes pour le succès* qui pourrait se répandre dans les autres écoles.
- r) Le personnel n'a pas beaucoup changé depuis longtemps.
- s) Il y a une salle de classe pour les mathématiques et pour l'appui en numératie (projet de maths partagé avec les trois autres écoles élémentaires). Le Plan d'amélioration de l'école vise à améliorer les résultats en mathématique. Sept étudiantes de l'Université Sainte-Anne, une par niveau, sont venues aider les élèves en maths. Ça été un grand succès.
- t) L'école a eu une nouvelle fournaise et en recevra une deuxième neuve prochainement. Les deux autres étaient très vieilles.
- u) La classe de 5^e/6^e années comprend 14 élèves. Il y a un SmartBoard dans toutes les salles de classes qui sont très utilisés.

- v) Les bureaux d'accueil et de la direction se trouvent à l'entrée principale de l'école où il y a la seule porte débarrée le jour.

Profil de l'École Stella-Maris : Brent Surette présente le nouveau profil de l'école qui a été complété récemment (voir joint). Quelques points sont soulevés :

- i) Il y a plus de salles de classe disponibles que ce qui est indiqué dans le profil. Les chiffres sont bas à cause des critères du ministère qui obligent entre autres une salle de musique et une salle d'arts plastiques.
- j) Paul d'Entremont circule les capacités d'accueil des élèves pour les quatre écoles élémentaires et pour les cinq prochaines années (voir joint).
- k) L'école n'a pas besoin d'ascenseur, tout est sur un étage. Il faudra adresser le besoin pour des portes automatiques.
- l) La section du profil sur les programmes offerts vise surtout les écoles anglophones qui offrent des programmes d'immersion, etc.
- m) Tous les services d'ÉcolesPlus sont offerts au besoin.
- n) Le document du profil a été transféré du format Word à Google Doc, donc il y a beaucoup réponses qui ne sont pas cochées dans les colonnes à droite (aux pourcentages d'étp) à la section 1,4 sur la dotation. Les réponses sont « non » s'il n'y a pas de pourcentage indiqué.
- o) À présent, il n'y a pas de psychologue scolaire embauché dans la région, mais le CSAP a accès à des contractuels pour ce travail. Depuis décembre, le poste d'orthophoniste est vacant.
- p) Il est noté qu'il faut voir aux tendances d'évaluation (section 1,5) plutôt que sur les résultats d'une seule année. Il y a des défis à rencontrer.
- q) L'école a perdu sept élèves et gagne seize des autres écoles de la région. C'est l'école qui bénéficie le plus des transferts d'élèves entre écoles locales.

Principes directeurs pour la dotation des écoles

Paul d'Entremont circule le document de Principes directeurs pour la dotation des écoles (année scolaire 2016-2017) tel que demandé par les membres à la réunion du 3 janvier dernier. Brent Surette indique que le montant de dotation accordé pour l'administration est différent pour les Écoles Stella-Maris et Saint-Albert parce qu'elles partagent un même directeur d'école. Chaque école bénéficie d'une dotation de direction adjointe.

6. Dates et lieu de la prochaine réunion

Il est noté que les deux prochaines réunions auront lieu à 18 h 30 :

- à l'École Jean-Marie-Gay le mardi 24 janvier; et
- à l'École Joseph-Dugas le mercredi 25 janvier.

7. Autres

Renseignements recherchés

Il y a discussion sur le nombre d'élèves par classe et par école. Cette information se trouve sur le site Internet du CSAP (à vieux.csap.ca).

ACTION : Brent Surette fournira une copie des nombres des élèves par école et par classe depuis quelques années pour les quatre écoles élémentaires de Clare.

Il y a aussi discussion sur comment la dotation du personnel sera affectée selon divers scénarios de fermeture de certaines écoles. On doit commencer par trouver des informations selon 1, 2, 3 ou 4 scénarios (les trajets des autobus, les distances entre les écoles, comment ça affectera le personnel, où seraient les frontières, etc.)? Il faut les informations afin d'analyser et préparer les scénarios comme combien y aura-t-il d'élèves par classe, combien de postes qui seront coupés, etc.

ACTION : Brent Surette fournira les informations sur comment les trajets des autobus seront affectés, les distances entre les écoles et l'affectation du personnel.

ACTION : Brent Surette enverra les profils des deux écoles qui restent d'avance afin de pouvoir les analyser avant les prochaines réunions.

Il y a une question à savoir si on sait combien de membres du personnel qui prendront leur retraite.

ACTION : Brent Surette fournira des renseignements des Ressources humaines au sujet des retraites anticipées.

Visite du Centre scolaire de la Rive-Sud

Brent Surette demande si ce serait propice que les membres du CEO aillent visiter une nouvelle école régionale. Le Centre scolaire de la Rive-Sud étant le plus proche, veut-on le visiter pour voir si une telle école serait propice comme option? Il est difficile de déterminer un moment quand tous les membres pourront y aller ensemble.

ACTION : Il est entendu que Pam Doucet et Paul d'Entremont aillent visiter le Centre scolaire et ils reviendront avec des photos et des renseignements sur le Centre scolaire qui seraient utiles.

Affiches pour la prochaine réunion publique

Paul d'Entremont distribue les nouvelles affiches pour la prochaine réunion publique et demande aux membres de le diffuser à leurs connaissances autant que possible. L'affiche sera placée selon le Plan de promotion déjà établi.

Commentaires du public

En réponse à une question, Paul d'Entremont note qu'il n'y a pas eu encore de commentaires du public à l'adresse courriel du CEO.

8. Levée de la réunion

La levée de la réunion est proposée à 20 h 45.

Soumis par Richard Landry, secrétaire, le 19 janvier 2017

Comité d'exploration des options (CEO) – Examen des écoles élémentaires de Clare
le mardi 24 janvier 2017 à 18 h 30
Sixième réunion
École Jean-Marie-Gay, Saulnierville

Présences : Angélique LeBlanc (École Jean-Marie-Gay), Louanne Blinn (École Jean-Marie-Gay), Paul d'Entremont (facilitateur), Nadine Saulnier (École Stella-Maris), Dr Michel Comeau (École Stella-Maris), Claire Wren (École Saint-Albert), Jason LeBlanc (École Saint-Albert), Stéphanie St-Pierre (École Joseph-Dugas), François Bélanger (École Joseph-Dugas), André LeBlanc (communauté), Jocelyne LeBlanc-Tidd (membre du public), Richard Landry (secrétaire), Pam Doucet (municipalité de Clare), Brent Surette (directeur régional du CSAP).

Absence motivée : Aucune.

1. Mot de bienvenue – Jocelyne LeBlanc-Tidd, présidente

La présidente souhaite la bienvenue à 18 h 30.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté par consensus avec l'ajout à Autres de l'item : Date de la présentation au Conseil et date de la réunion du conseil.

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 17 janvier

Le procès-verbal de la réunion du 17 janvier 2017 est adopté par consensus avec une correction que les réunions aux écoles Jean-Marie-Gay et Joseph-Dugas ont lieu à 18 h 30 et non pas à 19 h à l'item 3.

4. Suivis du procès-verbal de la réunion du 17 janvier

Il y a eu deux messages du public par courriel envoyés au CEO. Ils seront pris en considération par les membres du Comité.

5. Affaires nouvelles :

Visite de l'École Jean-Marie-Gay : Les membres procèdent à une visite physique de l'École Jean-Marie-Gay avec Tina Blinn, directrice de l'école. Elle explique, entre autres, que :

- a) La bibliothèque sert aussi de salle de rencontres. Elle est située au deuxième étage dans l'édifice de deux étages, à côté de l'accueil à l'entrée dans le corridor.
- b) Il n'y a pas d'ascenseur dans l'école.
- c) Il y a une salle de technologie et des ordinateurs portatifs pour tous les élèves. Parfois, la salle sert de salle de classe et de salle de rencontres quand il y a mauvais temps dehors.
- d) Le gymnase est utilisé tous les jours ainsi que pour des spectacles et pour des leçons de danses à la communauté et autres activités. Il sert aussi de cafétéria avec une cuisine et des tables qui plient.
- e) Il y a 14 élèves dans la classe de 6e année. Il y a des vestiaires dans toutes les salles de classe pour les manteaux et la lecture.

- f) Il y a six élèves en 2e année et sept élèves en 3e année dans une classe combinée.
- g) L'école a accueilli six élèves en plus, deux du Québec et quatre de la région de Port Maitland cette année.
- h) La salle de jeux pour la maternelle à 3e année quand il fait mauvais temps dehors se situe au rez-de-chaussée.
- i) Il y a une salle de musique.
- j) Il y a un bureau pour les conseillers et l'orthophoniste.
- k) Il y a une salle pour le concierge et une pour l'entreposage.
- l) Il y a une salle de classe libre avec une toilette.
- m) Les toilettes sont modernes.
- n) Il y a de jolis meubles anciens.
- o) Il y a une salle d'IPLÉ et de mentorat.
- p) La classe de première année compte 17 élèves et il s'y trouve des Cozy Shades sur les lampes au plafond, comme dans une autre salle de classe.
- q) Il y a une salle multifonctionnelle qui sert d'entrepôt et de cantine.
- r) On compte dix élèves à la maternelle.
- s) On compte 17 élèves en 5e année et cinq élèves en 4e année dans une classe combinée.
- t) Il y a une salle de mathématiques.
- u) La salle d'art et d'expériences (sciences) accueille aussi la guilde locale pour des cours avec les enfants.
- v) Il y a une salle de ressources et des maths.
- w) Il y a un salon pour le personnel avec des nouvelles prises d'électricité.
- x) Il y a une salle sensorielle et une salle de photocopies.

Profil de l'École Jean-Marie Gay : Brent Surette présente le nouveau profil de l'école qui a été complété récemment (voir joint). Il n'y a pas répétition des éléments communs trouvés dans les deux autres écoles déjà visitées. On note :

- a) On doit voir les travaux qui coûteront plus chers à faire.
- b) On peinture l'école un côté à la fois tous les ans.
- c) Il faut voir aux tuiles au plancher qui sont anciennes.
- d) On sent un peu l'air, mais la qualité est bien meilleure qu'ailleurs.
- e) L'école compte deux trajets d'autobus, le plus long qu'un élève voyage est de 50 minutes.

Inscription des écoles et scénarios (suivis)

Brent Surette circule le tableau des inscriptions des quatre écoles (voir joint). Ces nombres n'incluent pas Grandir en français qui est offert ailleurs dans la communauté. Les chiffres ne changent pas tellement d'une année à l'autre. Il y a des chiffres à corriger.

Action : Brent Surette enverra une version corrigée le lendemain.

Il y a une question sur les raisons pour le transfert des élèves de la 7^e année à l'École secondaire il y a quelques années. L'explication est fournie que c'était surtout à cause de l'âge des élèves.

Deux scénarios sont proposés. Il est noté qu'il n'est pas question du statu quo puisque le comité a été mis sur pied. On s'entend sur examiner les scénarios d'avoir deux écoles élémentaires dans Clare (deux des quatre existantes) ou une école élémentaire (centrale) dans le but d'améliorer les services aux élèves. Plusieurs arguments en découlent, dont :

- il serait bon d’avoir une école au centre de Clare toute moderne
- on questionne la participation des parents dans les écoles et l’effet si l’école est très éloignée du village où habitent les parents et élèves
- les trajets des autobus et les frontières des écoles devront être déterminés avec des données fournis par le CSAP
- une nouvelle école saura attirer les gens dans la région, celles en dehors de Clare sont belles
- il faut considérer le sens d’appartenance dans la communauté
- les deux régions aux extrémités de Clare se sentent éloignées du Centre de la municipalité

Voyage au Centre scolaire de la Rive-Sud :

Il est noté que Jocelyne LeBlanc, Pam Doucet et Paul d’Entremont se rendront au Centre scolaire de la Rive-Sud le vendredi 27 janvier pour y visiter l’école moderne du CSAP et rapporter des images de l’école au CEO. L’invitation est lancée aux autres membres qui voudraient participer à l’examen de ce centre scolaire.

6. Dates et lieu de la prochaine réunion

Il est noté que les deux prochaines réunions auront lieu à 18 h 30 :

- à l’École Joseph-Dugas le mercredi 25 janvier et
- au bureau du CSAP à La Butte le mardi 31 janvier.

7. Autres

Date de la présentation au Conseil

Après vérification du calendrier des réunions du Conseil scolaire acadien provincial, il est décidé par consensus que la présentation du scénario recommandé au conseil par le CEO, prévue le 15 mai 2017, soit remise au 3 juin 2017. Le CSAP se rencontrera en session régulière le 14 juin et remettra sa décision le 8 juillet.

8. Levée de la réunion

La levée de la réunion est proposée à 20 h 35.

Soumis par Richard Landry, secrétaire, le 25 janvier 2017.

Comité d’exploration des options (CEO) – Examen des écoles élémentaires de Clare

le mercredi 25 janvier 2017 à 18 h 30

Septième réunion

École Joseph-Dugas, Pointe-de-l’Église

Présences : Stéphanie St-Pierre (École Joseph-Dugas), François Bélanger (École Joseph-Dugas), Angélique LeBlanc (École Jean-Marie-Gay), Paul d’Entremont (facilitateur), Nadine Saulnier (École Stella-Maris), Dr Michel Comeau (École Stella-Maris), Claire Wren (École Saint-Albert), Jason LeBlanc (École Saint-Albert), André LeBlanc (communauté), Jocelyne LeBlanc-Tidd (membre du public), Richard Landry (secrétaire), Pam Doucet (municipalité de Clare), Brent Surette (directeur régional du CSAP).

Absence motivée : Louanne Blinn (École Jean-Marie-Gay).

1. Mot de bienvenue – Jocelyne LeBlanc-Tidd, présidente

La présidente souhaite la bienvenue à 18 h 35.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté par consensus avec l'ajout à «Autres » de : Date de la présentation au Conseil.

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 24 janvier

L'adoption du procès-verbal de la réunion du 24 janvier 2017 (la veille) est remise à la prochaine réunion du CEO.

4. Affaires nouvelles :

Visite de l'École Joseph-Dugas : Les membres procèdent à une visite physique de l'École Joseph-Dugas avec Victor Gaudet, directeur de l'École. Il explique, entre autres, que :

- a) La salle de technologies et de recherches avec du matériel de mathématiques se trouve dans une chambre avec la bibliothèque. La bibliothèque sert aussi de salle de rencontres.
- b) Le côté des grands comprend les 5e et 6e années combinées et la 4e année.
- c) Il y a un tableau Smart dans chaque classe et les salles sont presque toutes de la même taille.
- d) Il y a deux classes extra, ce qui permet de diviser les 5e et 6e années au besoin.
- e) Des babillards sont situés dans le corridor devant chaque classe.
- f) La cantine et un entrepôt fournissent le petit-déjeuner aux élèves.
- g) Le salon du personnel comprend une lamineuse et un poêle entre autres et permet de surveiller le terrain de jeux à l'extérieur.
- h) Les toilettes sont grandes et modernes.
- i) Il y a un centre de ressources.
- j) La salle du concierge comprend un entrepôt.
- k) Il y a des bicyclettes stationnaires dans presque toutes les classes.
- l) Il y a une classe de 3e année et une salle extra disponible, une salle pour la 2e année et une autre pour la maternelle et la 1re année.
- m) La salle de lecture comprend un tableau minion.
- n) Le gymnase sert aussi de cafétéria avec des tables pliantes, une cuisine et une estrade pour les concerts de l'école.
- o) Il y a un centre de travail.
- p) La section de la petite enfance comprend la Pirouette et la Petite Académie et est séparée du reste de l'école avec ses propres portes d'entrée et de sorties.
- q) Il y a une grande salle de musique.
- r) Toute l'école est branchée à l'Internet sans fil.
- s) La salle audio-visuelle peut accueillir 115 élèves et permet de visionner des films. Il y a un club après école.
- t) Le bureau d'accueil comprend aussi une petite salle, le bureau du directeur et une salle de repos si un élève est blessé ou en a besoin.
- u) Il y a beaucoup d'entreposage.

- v) La salle des services aux élèves comprend ceux du conseiller en orientation et de l'orthophoniste.
- w) La salle de détente et des arts reçoit des livres qui sont offerts aux élèves en cadeau afin d'encourager la lecture en français.
- x) Il y a une salle sensorielle.
- y) Il y a un grand terrain de jeux à l'extérieur, une piste pour marcher et un grand espace.
- w) L'école est située près de l'Université Sainte-Anne et travaille avec les étudiants internationaux pour présenter des exposés culturels.

Profil de l'École Joseph-Dugas : Brent Surette présente le nouveau profil de l'école qui a été complété récemment (voir joint). Il n'y a pas de questions à aborder.

Ligne de temps (suivi)

Paul d'Entremont circule un nouvel horaire de la Ligne de temps que le Comité va suivre pour effectuer son travail selon la discussion de la dernière réunion (voir joint).

Inscription des écoles et scénarios (suivis)

Brent Surette circule le tableau corrigé des inscriptions des quatre écoles de la région.

Il circule également l'Analyse de la dotation en fonction des deux différents scénarios pour les écoles de Clare. Les scénarios sont basés sur les inscriptions de 2016-2017 et les inscriptions anticipées de 2019-2020. Il fournit aussi les renseignements sur le personnel de soutien et les détails qui présentent les données pour chaque école (voir pièces jointes).

En réponse à une question, il souligne que le CSAP prévoit que sept personnes sont éligibles pour prendre leur retraite d'ici la fin 2020 en Clare seulement. Il note qu'il y a beaucoup de va et vient entre le personnel enseignant dans les régions de Clare et d'Argyle en plus des contrats à terme. Les enseignants peuvent obtenir un poste, mais pas nécessairement dans une région spécifique. Si les personnes sont déplacées à cause de la fermeture d'une école, elles ont le premier choix pour se placer dans les postes disponibles (et ils ont des droits d'appel) selon l'entente syndicale NSTU. Le personnel de soutien (secrétaires, concierges, bibliotechniciens) est retenu selon l'ancienneté. Les aide-enseignants suivent les élèves qu'ils soignent. Brent Surette invite les membres à étudier les données offerts pour la prochaine réunion.

Il présente aussi une analyse comparative des infrastructures pour l'offre de la programmation scolaires des écoles élémentaires de Clare en fonction des normes provinciales. Ce sont les critères à suivre pour construire une nouvelle école ou pour des rénovations majeures (voir joint). L'analyse indique les éléments qui existent pour chacune des écoles. Il y a beaucoup de cas qui ne répondent pas aux critères dans les vieilles écoles de Clare. Les membres demandent de pouvoir comparer les coûts d'opérations et combien il en coûterait pour mettre les écoles (ou selon le scénario choisi) conformes aux normes provinciales.

Voyage au Centre scolaire de la Rive-Sud :

Les membres recevront une présentation du groupe qui ira visiter une école qui répond à toutes les normes (Centre scolaire de la Rive-Sud) suite à la visite du vendredi 27 janvier.

Communications des parents

Paul d'Entremont présente les deux seules communications qu'il a reçues par courriel. Elles appuient le choix d'une école centrale dans la région.

Il y a une discussion sur comment intégrer l'école secondaire dans les options. Le mandat du CEO ne concerne que les écoles élémentaires.

5. Dates et lieu de la prochaine réunion

La prochaine réunion du CEO aura lieu à 18 h 30 au bureau du CSAP à La Butte le mardi 31 janvier.

6. Levée de la réunion

La levée de la réunion est proposée à 20 h 35.

Soumis par Richard Landry, secrétaire, le 25 janvier 2017.

**Comité d'exploration des options (CEO) – Examen des écoles élémentaires de Clare
le mercredi 8 février 2017 à 18 h 30
Neuvième réunion
Bureau régional du CSAP, La Butte**

Présences : Claire Wren (École Saint-Albert), Jason LeBlanc (École Saint-Albert), Stéphanie St-Pierre (École Joseph-Dugas), François Bélanger (École Joseph-Dugas), Angélique LeBlanc (École Jean-Marie-Gay), Louanne Blinn (École Jean-Marie-Gay), Paul d'Entremont (facilitateur), Dr Michel Comeau (École Stella-Maris), André LeBlanc (communauté), Jocelyne LeBlanc-Tidd (membre du public), Richard Landry (secrétaire), Pam Doucet (municipalité de Clare), Brent Surette (directeur régional du CSAP).

Absence motivée : Nadine Saulnier (École Stella-Maris).

1. Mot de bienvenue – Jocelyne LeBlanc-Tidd, présidente

La présidente souhaite la bienvenue à 18 h 30.

2. Adoption de l'Ordre du jour

L'ordre du jour est adopté par consensus.

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 31 janvier

Le procès-verbal de la réunion du 31 janvier 2017 est adopté par consensus.

4. Suivis au procès-verbal de la réunion du 31 janvier :

Dotation du personnel : Les membres procèdent à l'examen de l'analyse de la dotation du personnel enseignant et non-enseignant mis à jour en fonction de différents scénarios tel que distribuée par Brent Surette (voir joint). Il explique le scénario actuel avec celui de la combinaison

d'écoles (Jean-Marie-Gay avec Joseph-Dugas et Saint-Albert avec Stella-Maris) et celui de la combinaison des quatre écoles. Il explique que les écoles ne prévoient pas perdre d'élèves, donc étant donné que les écoles reçoivent le financement en fonction du nombre d'élèves, on prévoit le même financement.

Configuration du transport scolaire : Brent Surette distribue la directive administrative concernant le transport scolaire pour les régions frontalières avec le formulaire de demande de services de courtoisie qu'il explique (voir joint). Il explique aussi que les trajets sont déterminés dès qu'on sait où habitent les élèves à transporter aux écoles spécifiques. Il y a une discussion sur les enfants de Grandir en français qui pourraient aller aux écoles. Ce programme ne figure pas dans la programmation scolaire des écoles.

Forum communautaire en 2014 : Paul d'Entremont distribue le compte-rendu du Forum communautaire qui a eu lieu le 3 juin 2014 en Clare en réponse à une demande à la dernière réunion.

Projets d'infrastructures : Paul d'Entremont distribue la demande au ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance concernant la liste alphabétique (tel que demandé par le ministère) et la liste en ordre de priorité des projets d'écoles à envisager par le conseil scolaire dans le cadre de la planification des travaux de construction et de rénovations pour la période de trois ans commençant en 2017-2018 (voir joint) ainsi que les approbations dans le cadre du programme d'amélioration des infrastructures scolaires en date de 2009 (voir joint).

Il y a aussi le sommaire des scénarios considérés par le CEO pour les services des opérations (v. joint). Les membres soulignent des inconsistances dans les montants indiqués (en millions de dollars) et qu'à la note 5), le lieu de l'école du scénario 2 est le point central de Clare (au lieu du chemin Placide-Comeau). Il est à noter cependant, que le CSAP s'est engagé à ce que les élèves ne dépassent pas une heure en autobus en sens unique. Brent Surette explique les procédures pour les demandes de services de transport de courtoisie.

Communications de la communauté : Il y a eu trois autres communications de parents par courriel qui ont été distribués aux membres. Il est demandé que le Conseil scolaire accuse réception de ces courriels depuis le début aux personnes qui ont soumis leurs commentaires.

5. Scénarios

Paul d'Entremont demande aux membres de préparer des points sur les deux scénarios choisis pour la session publique de la semaine suivante.

Scénario 1 : Il présente les précisions requises pour le premier scénario, soit celui de deux écoles, l'École Saint-Albert se joint à l'École Stella-Maris et l'École Jean-Marie-Gay se joint à l'École Joseph-Dugas. Il demande aux membres de noter les avantages et les désavantages d'un tel scénario :

Avantages :

- il n'y aura pas de classes combinées
- l'école sera plus accessible pour les membres de la communauté et les élèves ayant des besoins spéciaux
- le transport et la distance de l'école seront mieux pour les élèves et les parents que le scénario 2

- il y a le potentiel de rénover deux écoles, moins coûteux qu'une nouvelle école
- il y aura des investissements pour les infrastructures améliorées plutôt que pour du maintien
- les écoles seraient plus près des frontières
- plus d'emplois seront maintenus
- il y aura au moins une école plus près de l'Université Sainte-Anne où on peut utiliser les infrastructures
- la proximité au parc de Meteghan
- la consolidation des services pour les enfants (orthophonistes, psychologues scolaires)
- la réduction des coûts peut être ajoutée aux services aux élèves
- il y aura une augmentation des revenus pour la programmation des écoles
- ce sera plus facile d'avoir des parents bénévoles (que le scénario 2) pour les comités d'école et les activités pour les élèves
- il y aura une centralisation davantage des services

Désavantages :

- il y aura encore des vieilles écoles qui ne recevront pas de fonds de DRM tout de suite
- les trajets des autobus seront plus longs pour certains
- il y aura moins d'emplois
- il n'y aura pas le pouvoir d'attraction des élèves (comme une école neuve)
- il y a la possibilité de division/déstabilisation de la communauté

Scénario 2 : Paul d'Entremont présente les précisions requises pour le deuxième scénario, soit celui d'une école pour toute la région. Il demande aux membres de noter les avantages et les désavantages d'un tel scénario :

Avantages :

- encore plus de fonds disponibles
- l'occasion de remplir les critères de DRM avec une nouvelle construction
- le pouvoir d'attraction de nouveaux élèves avec une nouvelle école
- plus grand potentiel pour des activités parascolaires
- un plus grand réseau social avec différentes cultures

Désavantages :

- plus de déplacements pour les enfants et les parents vers l'école
- le transport scolaire plus long pour la plupart
- on perd trois écoles
- la possibilité de classes combinées à cause du nombre élevé
- une plus grande perte d'emplois communautaires
- ça va nuire aux régions éloignées (moins d'institutions francophones, culture, langue)
- un mauvais effet sur l'appartenance communautaire et sociale
- la possibilité de perdre des élèves

6. Deuxième réunion publique

Les membres révisent l'ordre du jour proposé pour la prochaine réunion publique prévue pour le 15 février 2017 au Centre des anciens combattants à Saulnierville à 19 h. On s'entend sur un ordre du jour.

7. Dates et lieu de la prochaine réunion

La prochaine réunion du CEO aura lieu à 18 h 30 au bureau du CSAP à La Butte le mardi 21 février.

8. Levée de la réunion

La levée de la réunion est proposée à 21 h 10.

Soumis par Richard Landry, secrétaire, le 9 février 2017.

Le 15 février 2017

**Comité d'exploration des options (CEO) – Examen des écoles élémentaires de Clare
le mercredi 21 février 2017 à 18 h 30
Dixième réunion
Bureau régional du CSAP, La Butte**

Présences : Claire Wren (École Saint-Albert), Jason LeBlanc (École Saint-Albert), Stéphanie St-Pierre (École Joseph-Dugas), François Bélanger (École Joseph-Dugas), Angélique LeBlanc (École Jean-Marie-Gay), Louanne Blinn (École Jean-Marie-Gay), Paul d'Entremont (facilitateur – par téléconférence), Nadine Saulnier (École Stella-Maris), Dr Michel Comeau (École Stella-Maris), Nadine Saulnier (École Stella-Maris) André LeBlanc (communauté), Jocelyne LeBlanc-Tidd (membre du public), Richard Landry (secrétaire), Pam Doucet (municipalité de Clare), Brent Surette (directeur régional du CSAP).

Absence motivée : aucune.

1. Mot de bienvenue – Jocelyne LeBlanc-Tidd, présidente

La présidente souhaite la bienvenue à 18 h 30.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté par consensus.

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 8 février

Le procès-verbal de la réunion du 8 février 2017 est adopté par consensus.

4. Suivis au procès-verbal de la réunion du 8 février

Les items sont à l'Ordre du jour

5. Suivis au compte-rendu de la deuxième réunion publique du 15 février

Adoption du compte-rendu de la deuxième réunion publique : Le compte-rendu de la deuxième réunion du 15 février 2017 est adopté par consensus. Il y a une correction dans l'épellation du nom d'un intervenant.

Communications reçues du public : Les membres procèdent à l'examen des communications reçues du public depuis la deuxième réunion publique. Ils regardent aux questions posées par les participants dans les groupes et après la plénière. Il y a une discussion sur le nombre de postes coupés avec l'emphase sur la priorité de l'éducation des élèves. Il y aura une période de transition que le conseil pourra considérer. Il y a discussion sur les questions qui sont plutôt dirigées au CSAP qu'aux membres du CEO. Il est noté que le mandat du CEO empêche d'être la réflexion de la communauté. Toutefois, la communauté demande que nous considérions certains points dans les domaines dépassant le cadre du mandat du CEO. Un autre point à considérer est la transition des élèves. On ne voulait pas juste qu'ils arrivent là en septembre sans avoir été préparés. Le rapport devra présenter plus largement ce qui a été dit.

Il y a une discussion sur une transition avec la possibilité d'avoir l'école secondaire devenir une école élémentaire et une nouvelle pour le secondaire. Un membre insiste qu'il est là pour représenter la communauté qui l'ont élu et estime que la région centrale gagnera avec une nouvelle école, mais pas les extrémités de la communauté où il y a le risque de perdre la langue et la culture. Selon lui, aller plus loin que Meteghan serait injuste. Nombreux autres points sont soulevés.

6. Scénario recommandé :

Les membres suggèrent deux options à considérer :

Option A (scénario 2 pour faire le lien avec ce qui fut présenté à la deuxième réunion publique) : que l'on ferme les quatre écoles avec l'option d'avoir deux écoles en transition vers la construction d'une nouvelle école; et,

Option B (scénario 1 pour faire le lien avec ce qui fut présenté à la deuxième réunion publique) : que l'on ferme deux écoles (Saint-Albert et Jean-Marie-Gay) et qu'on recommande des rénovations aux deux autres écoles (Joseph-Dugas et Stella-Maris).

Les membres passent au vote secret. Le résultat du vote est : six (6) voix pour l'Option A et quatre (4) voix pour l'Option B.

L'Option A sera donc présentée à la prochaine réunion publique prévue le jeudi 2 mars 2017.

7. Troisième réunion publique

Les membres révisent l'ordre du jour proposé pour la prochaine réunion publique prévue pour 2 mars 2017 au Centre des anciens combattants à Saulnierville à 19 h. On s'entend sur un ordre du jour.

Il est suggéré que chaque membre du CEO rédige des points de considérations pour présenter à la réunion publique. On s'entend que le facilitateur Paul d'Entremont et le directeur régional Brent Surette se rencontrent pour préparer les points qui seront présentés à une prochaine réunion du CEO. Les considérations seront affichées sur le site du CSAP avant la réunion publique pour que les membres du public puissent y trouver les réponses à leurs questions et les points qui ont été considérées pour arriver à l'option proposée.

8. Dates et lieu de la prochaine réunion

La prochaine réunion du CEO aura lieu à 18 h 30 au bureau du CSAP à La Butte le mardi 28 février.

9. Levée de la réunion

La levée de la réunion est proposée à 20 h 45.

Soumis par Richard Landry, secrétaire, le 22 février 2017.

**Comité d'exploration des options (CEO) – Examen des écoles élémentaires de Clare
le mercredi 28 février 2017 à 18 h 30
Onzième réunion
Bureau régional du CSAP, La Butte**

Présences : Claire Wren (École Saint-Albert au téléphone), Jason LeBlanc (École Saint-Albert), François Bélanger (École Joseph-Dugas), Angélique LeBlanc (École Jean-Marie-Gay), Paul d'Entremont (facilitateur), Nadine Saulnier (École Stella-Maris), Dr Michel Comeau (École Stella-Maris), André LeBlanc (communauté), Jocelyne LeBlanc-Tidd (membre du public), Richard Landry (secrétaire), Brent Surette (directeur régional du CSAP).

Absences motivées : Pam Doucet, Stéphanie St-Pierre, Louanne Blinn.

1. Mot de bienvenue – Jocelyne LeBlanc-Tidd, présidente

La présidente souhaite la bienvenue à 18 h 30.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté par consensus.

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 21 février

Le procès-verbal de la réunion du 21 février 2017 est adopté par consensus avec deux corrections.

4. Suivis au procès-verbal de la réunion du 21 février

Réponses aux questions posées

Les membres révisent les réponses aux questions posées lors de la deuxième réunion publique et dans les communications reçues du public et qui seront présentées à la troisième réunion publique. Les réponses sont conformes aux discussions déjà entamées entre les membres.

Scénario recommandé

Les membres passent à la révision du scénario recommandé afin de mieux répondre aux critères de la politique sur la révision des écoles, soit l'Option A présentée à la deuxième réunion publique. L'Option sera donc présentée à la 3^e réunion publique prévue le jeudi 2 mars 2017, et comme suit :

- Première étape : La fermeture des écoles Saint-Albert et Jean-Marie-Gay (au plus tôt en 2018-2019)
- Deuxième étape : fermeture des écoles Stella-Maris et Joseph-Dugas
- Selon les besoins, faire les rénovations nécessaires pour temporairement recevoir les élèves des écoles Saint-Albert et Jean-Marie-Gay

Troisième réunion publique – le jeudi 2 mars 2017

Les membres passent à la révision de l'ordre du jour de la troisième réunion publique qui sera présenté sous forme de présentation PowerPoint et en suivant la ligne de temps et l'échéancier du processus. Ils révisent les autres considérations que le CEO recommande au CSAP de considérer dans l'Option choisie et qui seront présentées à la réunion publique. Ils choisissent un processus pour recevoir les commentaires du public lors de la réunion publique. Brent Surette distribue une nouvelle étude sur le transport scolaire dans les deux écoles qui demeurent avec les trajets actuels comparés aux trajets modifiés et qui montrent en réalité une réduction dans la durée de certains trajets proposés.

Les réponses aux questions et la présentation PowerPoint seront affichées sur le site du CSAP en préparation pour la troisième réunion publique.

5. Dates et lieu de la prochaine réunion

La prochaine réunion du CEO aura lieu à 18 h 30 au bureau du CSAP à La Butte le mercredi 8 mars suivant la 3^e réunion publique.

6. Levée de la réunion

La levée de la réunion est proposée à 20 h 45.

Soumis par Richard Landry, secrétaire, le 1^{er} mars 2017.

**Comité d'exploration des options (CEO) – Examen des écoles élémentaires de Clare
le mercredi 8 mars 2017 à 18 h 30
Dixième^e réunion
Bureau régional du CSAP, La Butte**

Présences : Claire Wren (École Saint-Albert), Jason LeBlanc (École Saint-Albert), François Bélanger (École Joseph-Dugas), Angélique LeBlanc (École Jean-Marie-Gay), Paul d'Entremont (facilitateur), Dr Michel Comeau (École Stella-Maris), Pam Doucet (Municipalité de Clare), Stéphanie St-Pierre (École Joseph-Dugas), Jocelyne LeBlanc-Tidd (membre du public), Brent Surette (directeur régional du CSAP).

Absences motivées : Louanne Blinn (École Jean-Marie-Gay), Nadine Saulnier (École Stella-Maris), André LeBlanc (communauté), Richard Landry (secrétaire)

1. Mot de bienvenue – Jocelyne LeBlanc-Tidd, présidente

La présidente souhaite la bienvenue à 18 h 30.

2. Adoption de l'Ordre du jour

L'Ordre du jour est adopté par consensus.

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 28 février

Le procès-verbal de la réunion du 28 février 2017 est adopté par consensus avec une correction.

4. Suivis au procès-verbal de la réunion du 28 février

Il n'y pas de suivis à rapporter.

5. Suivis au compte-rendu de la 3^e réunion publique du 02 mars 2017

- a. Communications reçues de la communauté suite à la troisième réunion publique
- b. Analyse des questions, commentaires, suggestions, . . .
- c. Réponses aux questions posées
- d. Scénario recommandé et autres considérations :
 - i. Modifications requises?

On fait l'analyse des communications reçues de parents et de la communauté suite à la troisième réunion publique, de même que des commentaires énoncés et questions posées lors de cette même réunion. De cette analyse, on constate que le scénario recommandé peut demeurer tel que présenté. Toutefois, il est décidé d'ajouter le suivant dans le préambule au scénario recommandé : **« Le processus de fermeture débutera en juillet 2018 et peut durer jusqu'en 2023 ».**

Pour les autres considérations, les précisions apportées sont en caractères gras dans le texte ci-dessous :

Scénario recommandé :

- Première étape – La fermeture des écoles Saint-Albert et Jean-Marie-Gay (au plus tôt en 2018-2019)
- Deuxième étape – fermeture des écoles Stella-Maris et Joseph-Dugas
- Selon les besoins, faire les rénovations nécessaires pour temporairement recevoir les élèves des écoles Saint-Albert et Jean-Marie-Gay

Autres considérations :

De plus, le CEO recommande au CSAP, de considérer les points suivants dans son processus de prise de décision :

- La communauté de Clare est une communauté acadienne et que les décisions prises ne contribuent pas à l'assimilation.
- Programmes : accès et équité
 - Une nouvelle construction doit satisfaire les critères du « Design Requirements Manual » de la province
- Que le CSAP développe un plan de transition.
- Les limites de temps pour le transport scolaire – minimiser le temps du transport scolaire causé par la transition (Rapport du secteur des opérations sur le transport scolaire).
- Avoir une flexibilité sur les frontières du territoire pendant la période de transition.

- Le personnel enseignant et de soutien
 - Réduire l'impact sur la dotation du personnel enseignant, des spécialistes et du personnel de soutien.
- Que le lieu choisi pour une nouvelle école élémentaire soit au centre de la communauté desservie par cette école.
- Que le CSAP collabore avec les programmes reliés à la petite enfance, pour assurer la livraison des services :
 - La Pirouette : Centre de ressources et de services à la famille
 - Les Centres règlementés de la petite enfance :
 - La P'tite académie (Pointe-de-l'Église)
 - Notre Jardin d'Enfance (Meteghan)
 - La Garderie Familiale de Clare
 - Services d'intervention pour le développement de la petite enfance de la Nouvelle-Écosse
 - Grandir en français
 - Le CPRPS : Offre de services aux centres règlementés
- Que la communauté ait accès à ces écoles pour la tenue des activités parascolaires, et ce pour tous les âges.
- Que le CSAP communique à la Municipalité de Clare le désir de la communauté à maintenir une salle communautaire dans le territoire de la Rivière-aux-Saumons pour les activités jeunesse et communautaires.
- Que le CSAP considère un centre scolaire communautaire dans une nouvelle construction.

6. Présentation du rapport et de la recommandation du CEO – le 16 mars

a. Contenu du rapport

Paul d'Entremont présente une ébauche de la table des matières pour le contenu du *Rapport et recommandation du CEO* qui sera présenté au Conseil scolaire.

La suite de ceci fera état de la discussion lors de la prochaine réunion du CEO.

7. Date et lieu de la prochaine réunion du CEO

La date et lieu de la prochaine réunion est à déterminer. Un Doodle sera envoyé aux membres pour une date qui convient à tous ou à la grande majorité.

8. Autre(s)

9. Levée de la réunion

La réunion est levée à 20 h 10.

Soumis par Paul d'Entremont, facilitateur, le 10 mars 2017

Le 16 mai 2017

4. Plan de promotion (septembre 2016 et révisions en janvier 2017)

Plan de promotion – Réunions publiques		
Mise à jour : le 3 janvier 2017		
Communication	Qui	Date
Avis aux parents	Parents (envoyé par les écoles). Cependant si la grève continue, nous devons utiliser PowerSchool** (envoyé par Stéphanie).	Le 24 janvier
Rappel Réunion publique pour parents	Courriel envoyé par PowerSchool (Stéphanie)	Le 6 février
Site web du CSAP	Public	Aussitôt que la date est confirmée
Événement Facebook sur la page du CSAP	Public	Aussitôt que la date est confirmée
Annonce pour le site web des écoles*	Envoyé aux directions d'école	Aussitôt que la date est confirmée
Annonces Le Courrier de la Nouvelle-Écosse	Public	Le 20 janvier Le 27 janvier Le 3 février
Annonce Clare Shopper	Public	Le 12 janvier Le 26 janvier
Annonce Vanguard	Public	Date à déterminer
Annonce envoyée aux garderies : • Ptite académie • Notre jardin d'enfance • La garderie familiale • La Pirouette	Parents/directrices des centres	Le 24 janvier
Affiche – babillard	Université Sainte-Anne, Freshmart, pharmacies, Clarence, Save Easy,	Le 23 janvier
Avis par courriel aux organismes communautaires • Société acadienne de Clare • Municipalité de Clare • Université Sainte-Anne • Courrier de la N.-É • Conseil jeunesse provincial • FÉCANE	Envoyé par Stéphanie	
Annonce dans les bulletins paroissiaux	Stéphanie	Le 29 janvier Le 5 février
Annonce pour le comité CEO pour qu'ils puissent le diffuser dans leurs réseaux		Aussitôt que la date est confirmée

Annonce radio CIFA Annonce CJLS Annonce Radio-Canada		Du 23 janvier au 7 février
Avis aux médias		Le 1 ^e février rappel le 6 février

*Si la grève est finie.

**PowerSchool – Ce système permet d’envoyer des courriels et textes aux parents qui ont un courriel ou téléphone cellulaire. L’adresse courriel et le téléphone sont partagés avec l’école au début de l’année scolaire et inscrite dans le système.

Annonces/publicité pour les réunions publiques :

AVIS AU PUBLIC

Réunion publique du Comité d’exploration des options

Les membres du public sont invités à assister à la première de trois réunions publiques du Comité d’explorations des options pour l’examen des écoles élémentaires de la région de Clare. Conformément à la politique provinciale de l’examen des écoles, la réunion publique permettra au Comité d’exploration des options de :

- Donner une explication du processus d’examen des écoles ;
- Survol du travail complété à ce jour ;
- Survol des objectifs de l’examen des écoles ;
- Donner une voix aux membres des CEC, parents, élèves, et membres de la communauté.

Pour plus d’information, visiter www.csap.ca.



JEUDI 1 DÉCEMBRE

19 h

Centre des anciens combattants
Clare
à Saulnierville



Conseil scolaire
acadien provincial



Réunion publique
Examen des écoles élémentaires de Clare

Les membres de la communauté sont invités à assister à la deuxième de trois réunions publiques du Comité d'exploration des options (CEO) pour l'examen des écoles de la région de Clare. Le CEO partagera les scénarios possibles pour le futur de ces écoles. Les membres du comité cherchent votre rétroaction.



mercredi 15 février 2017

19 11
Centre des anciens combattants,
Saulnierville

Les écoles sont :

École Joseph-Dugas
École Jean-Marie-Gay
École Stella-Maris
École Saint-Albert

Vous ne pouvez pas assister à la réunion ? Partagez vos commentaires avec le CEO ecoleselementairesdeclare@csap.ca avant le 20 février 2017.



DERNIÈRE RÉUNION PUBLIQUE
Examen des écoles élémentaires de Clare

Les membres de la communauté sont invités à assister à la troisième réunion publique du Comité d'exploration des options (CEO) pour l'examen des écoles de la région de Clare. Le CEO partagera le scénario proposé pour le futur de ces écoles. Les membres du comité cherchent votre rétroaction.



jeudi 2 mars 2017

19 11
Centre des anciens combattants,
Saulnierville

Les écoles sont :

École Joseph-Dugas
École Jean-Marie-Gay
École Stella-Maris
École Saint-Albert

Vous ne pouvez pas assister à la réunion ? Partagez vos commentaires avec le CEO ecoleselementairesdeclare@csap.ca avant le 6 mars 2017.



5. Présentations et comptes rendus pour les réunions publiques

- Le 1^{er} décembre 2016
- **Présentation**

Compte-rendu de la réunion du Comité d'exploration des options (CEO)

Examen des écoles élémentaires de Clare
Première réunion publique
le jeudi 1^{er} décembre à 19 h
Salle des anciens combattants, Saulnierville

Présences : On compte 39 personnes présentes.

1. Mot de bienvenue – Michel Comeau, directeur général du CSAP

Le directeur général du Conseil scolaire acadien provincial (CSAP) remercie les membres du public d'être venus à la première de trois réunions publiques. Il rappelle que l'examen des écoles vise une programmation de qualité pour les élèves de la région de Clare. Il explique que le processus de révision des écoles doit suivre une politique de la province et que le processus a débuté ici en octobre. Il présente les membres du CSAP présents, les membres du Comité d'Exploration des options (CEO), la présidente du CEO, Jocelyne LeBlanc-Tidd, ainsi que le représentant du CSAP au Comité, le directeur régional, Brent Surette. Il souligne qu'il y aura beaucoup d'études et d'analyses

avant que le processus soit terminé en juin 2017 avec la décision des membres du Conseil scolaire acadien provincial. Il souhaite sortir de la rencontre avec un sentiment du poulx de la population.

2. Processus d'examen des écoles élémentaires de Clare – Paul d'Entremont

Le facilitateur du CEO, Paul d'Entremont, procède à l'introduction de la politique, du processus et des critères de l'examen des écoles. Il note qu'il désire recevoir des commentaires du public.

Il présente les **objectifs de la réunion** conformément à la politique provinciale de l'examen des écoles qui sont :

- 1) d'expliquer la politique provinciale et le processus d'examen des écoles
- 2) de faire un survol du travail complété à jour
- 3) de présenter les objectifs et critères de l'examen et
- 4) de recevoir de la rétroaction des parents, membres des CEC, élèves et membres de la communauté.

Il note que le processus d'examen **visé les quatre écoles élémentaires de la région de Clare** : École Joseph-Dugas, École Jean-Marie-Gay, École Stella-Maris et École Saint-Albert.

Il présente un **historique des évènements** menant à l'examen des écoles :

- a) **Le 3 juin 2014** – Forum communautaire a eu lieu avec le CSAP portant sur la vision de l'éducation de qualité en français dans la région de Clare
- b) **Le 29 octobre 2014** – Un groupe de parents, suite à une rencontre publique, demande au CSAP de déclencher le processus d'examen des écoles de la région.
- c) **En septembre 2016** – Le CSAP déclenche le processus d'examen des écoles élémentaires de la région de Clare.

Il explique le processus suivi avec la création du CEO qui débute le processus d'exploration des options selon la **politique provinciale sur l'examen des écoles** tel que prescrite par le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance. La politique spécifie le processus que doit suivre le Conseil scolaire dans l'examen des écoles, la formation du CEO et de son mandat, le rôle du facilitateur et la ligne de temps prescrite pour tout le processus. Le mandat du CEO est donc d'effectuer l'examen, avec des consultations publiques, des écoles conformément à la demande du Conseil scolaire et selon les objectifs et les paramètres fournis par le Conseil scolaire. Le CEO devra présenter un rapport au Conseil scolaire et une recommandation qui serviront à orienter la décision définitive prise par le Conseil scolaire.

Il présente les **objectifs de l'examen** qui doivent adresser les éléments suivants :

- 1) la configuration optimale des écoles de la région afin que le Conseil scolaire puisse livrer aux élèves un programme scolaire de haute qualité dans un milieu performant et sain au développement de l'élève
- 2) la réduction de la maintenance des édifices et les coûts d'opération ainsi que les besoins de rénovations majeures dans chaque école
- 3) une structure scolaire équitable et comparable à l'ensemble du système scolaire du CSAP qui assure un développement scolaire/communautaire durable
- 4) une analyse de l'infrastructure des écoles du CSAP afin de déterminer les options qui maximisent le développement scolaire/communautaire d'une région et
- 5) la présentation d'un rapport et d'une recommandation au CSAP.

Le Comité d'exploration des options doit donc :

- 1) proposer une configuration des niveaux scolaires comprenant la taille et la composition des classes ainsi que l'accès aux programmes et équité
- 2) proposer une structure pour maximiser l'utilisation des installations scolaires
- 3) évaluer les coûts de combinaison d'établissements scolaires et les besoins d'amélioration des systèmes (ressources financières et humaines, capitaux) sur l'ensemble du Conseil scolaire
- 4) assurer la sécurité des élèves et du personnel des écoles, une configuration favorisant la réduction de l'impact de facteurs comme les limites de temps pour le transport scolaire, les écoles isolées sur le plan géographique et l'accessibilité pour les élèves à besoins spéciaux selon les normes et exigences provinciales.

L'échéancier pour le processus comprend :

- Le 17 septembre 2016 – le Conseil scolaire accepte la recommandation d'examen pour le groupe d'écoles et déclenche le processus d'examen des quatre écoles.
- Le 17 octobre 2016 – le Conseil scolaire met sur pied le CEO et nomme le facilitateur.
- Le 8 novembre 2016 – le CEO commence à se réunir.
- Le 1er décembre 2016 – la première de trois réunions publiques a lieu.
- Le 16 mars 2017 – le CEO présente son rapport et sa recommandation au CSAP.
- Le 13 mai 2017 – la présentation du rapport et de la recommandation du CEO a lieu en réunion publique.
- Le 14 juin 2017 – la décision est prise par le Conseil scolaire.

Prochaines réunions publiques* :

- No 2 : présentation des versions provisoires des scénarios, prise de note des réactions.
- No 3 : présentation du scénario préféré, prise de notes des réactions

*dates de ces réunions à déterminer.

Le facilitateur conclut en soulignant que le public a accès à tous les documents au site Internet du CSAP (csap.ca) sous l'onglet Examen des écoles. Toute question ou commentaire peut être adressé à : ecoleselementairesdeclare@csap.ca .

3. Commentaires du public

Judy Melanson apporte la suggestion que la prochaine réunion publique ait lieu à Rivière-aux-Saumons, à la frontière de Clare où on a déjà perdu une école (Saint-Alphonse) et à l'autre frontière, Saint-Bernard. On note que le CEO prévoit avoir des rencontres dans les écoles concernées.

Annette Comeau note que la Petite académie offre déjà un service à 35 familles et compte 50 enfants par jour âgés de 3 mois à 12 ans (le Centre peut accueillir jusqu'à 62 enfants). Le Centre est situé à l'École Joseph-Dugas.

Alice Boudreau félicite le CEO pour le travail accompli à date. Selon elle, les changements ne sont pas toujours faciles, les quatre écoles élémentaires de Clare offrent de belles choses dans leurs régions. L'union fait la force. Dans tout ce processus, il faut garder l'esprit ouvert d'après elle pour avoir le meilleur pour chaque enfant dans nos communautés. On doit laisser le choix au Comité de prendre les bonnes décisions, selon elle.

4. Conclusion – Paul d’Entremont

Le facilitateur remercie le public pour sa participation et lui souhaite une bonne soirée à tous à 19 h 45.

Soumis par Richard Landry, secrétaire, le 7 décembre 2016

- Le 15 février 2017
- **Présentation**
- Compte-rendu

**Compte-rendu de la réunion du Comité d’exploration des options (CEO)
Examen des écoles élémentaires de Clare
Deuxième réunion publique
le mercredi 15 février 2017 à 19 h
Salle des anciens combattants, Saulnierville**

Présences : On compte 77 personnes présentes.

1. Mot de bienvenue – Paul d’Entremont, facilitateur

Le facilitateur appelle la réunion à l’ordre à 19 h. Il présente un aperçu PowerPoint expliquant le processus d’examen des écoles élémentaires de Clare avec les objectifs de la réunion conformément à la politique provinciale de l’examen des écoles. Il explique la politique et fait un survol sur le travail du CEO à date. Il fait la présentation des membres du CEO et du Conseil scolaire acadien provincial présents et il explique leur mandat. Il présente des deux scénarios choisis :

- 1) École Stella-Maris accueille École Saint-Albert et l’École Joseph-Dugas accueille l’École Jean-Marie-Gay; et,
- 2) une école élémentaire pour toute la région.

Il présente les impacts budgétaires, la dotation du personnel, l’optimisation des ressources et l’utilisation communautaire dans chacun des deux scénarios. Il invite une discussion entre les gens de la communauté présents.

Brent Surette (directeur régional du CSAP) et le facilitateur répondent aux questions au fur et à mesure.

Il y a une question du public sur le fait que la baisse de trois enseignants représente 510 000 \$. Il est expliqué qu’il s’agit d’autres dépenses aussi. Un point de clarification est présenté pour expliquer que ce chiffre est pour les quatre écoles élémentaires de Clare.

Il y a une inquiétude sur le fait qu’il y aura un autobus de moins (dans le scénario 1) et si ça fera en sorte que les élèves seront plus longtemps sur l’autobus.

Chris Mazeroll demande comment on calcule les inscriptions et les baisses prévues alors qu’elles sont stables depuis quelques années.

En réponse à une question, les données fournis dans le personnel enseignant comprennent l'administration. Les gens questionnent aussi ce qui se produira avec le personnel d'appui et ce que cela représentera aux communautés où il y a les écoles présentement.

2. Division en groupes

Le facilitateur invite les participants à se diviser en quatre groupes pour avoir une discussion de vingt minutes sur chacun des deux scénarios. Une plénière suit avec les commentaires, questions, etc. Le CEO doit considérer les commentaires et questions en préparant sa recommandation/son rapport final. Il explique que la recommandation du CEO constitue la présentation de la troisième réunion publique, là où les commentaires et questions du public servent à affirmer/renforcer la recommandation finale.

Il y a une question à savoir ce qui arrivera quand le Conseil scolaire décide l'option choisie. On demande combien de temps que ça prendra une fois la recommandation rendue au ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance pour effectuer l'option choisie. Quelle est la ligne de temps prévue? On ne peut pas prévoir pendant combien de temps qu'on aura le statut quo avant les changements proposés, et aussi combien de parents qui choisiront d'envoyer leurs enfants à une école plus proche comme à Weymouth et Port Maitland. Un commentaire énoncé : Quant au transport scolaire, c'est une affaire de perdre une école, c'est une autre affaire de perdre son autobus scolaire à cause de la distance.

3. Plénière des groupes

Les quatre groupes présentent leur rapport respectif suite à leurs discussions en plénière comme suit :

Groupe 1 :

Scénario 1 : Helen Doucet rapporte que le groupe demande comment on décidera quel autobus qui sera éliminé afin de rendre les élèves dans un délai d'une heure. Elle demande quand les rénovations aux deux écoles se feront, pendant l'année ou en été? Est-ce que le gouvernement réalise qu'on voudra vraiment dépenser de l'argent sur une nouvelle école? Pourquoi ne pas faire des rénovations dans les deux écoles? On regarde à Halifax où le CSAP prend des vieilles écoles du Halifax Regional School Board pour les rénover. On peut faire ça ici avec la diminution dans le nombre d'élèves. Selon elle, ils ont décidé de fermer des petites écoles à l'Î.-P.-É. aux années 1970 et, maintenant, on se demande si c'était une bonne idée. Elle demande quel est l'état réel de l'École Joseph-Dugas avec la moisissure. La qualité de l'école est-elle inférieure? Quels sont les coûts pour les rénovations des deux écoles? Pour certains, le scénario 1 est meilleur parce qu'il protège les deux bouts de Clare.

Scénario 2 : Elle demande comment les autobus feront un voyage à l'élémentaire et ensuite se rendre au secondaire à temps. S'il y a une école à côté de l'école secondaire, est-ce que les autobus scolaires ramasseront tous les élèves ensemble de la maternelle à 12 pour les amener aux écoles? Comment est-ce que ça marchera? Elle questionne les conséquences sur l'assimilation, peu importe la décision, surtout du côté de Saint-Albert où on aime de faire la promotion du français, comment ça affectera les deux bouts de Clare. Elle demande comment peut-on garantir une qualité d'enseignement à l'élémentaire avec un plus grand groupe. Elle demande quels sont les coûts pour

réparer les écoles. Comment peut-on assurer une éducation de qualité au bas niveau à un plus grand groupe? Maintenant les classes sont plus petites, il faut que ce soit indiqué quelque part. Elle demande ce qui arrive aux écoles si elles ferment. (Elles deviennent la propriété de la municipalité). Quel sera l'impact sur la Garderie et la Petite Académie s'il y a une école neuve et comment les spécialistes (orthophonistes, etc.) seront-ils affectés en Clare et en Argyle? Les spécialistes sont accordés selon le nombre d'élèves.

Groupe 2 :

Scénario 1 : Victor Gaudet note que le groupe avait aussi beaucoup de questions. Le premier était la distance, sans une école centrale, ça arracherait 20 minutes de transport selon des régions. Deux écoles est mieux qu'une école quand on considère la séparation des classes. Les modifications aux écoles doivent-elles faites avant que les élèves entrent dans l'école et exigent-elles les critères de 2017-2018? On parle de rénovations pour 4 millions de \$. Si oui, ça n'ira pas si vite que ça. Il questionne les effets des classes combinées, c'est un avantage et un désavantage. Il demande qu'il y ait une distance de moins d'une heure. Il demande s'il est possible d'avoir le scénario 1 (les deux écoles sans rénovations majeures) en attendant pour faire la demande à la province pour le scénario 2 (1 école).

Scénario 2 : Les points en faveur de ce scénario comprennent la possibilité de plus d'équipes de sports pour les compétitions avec les autres écoles de la province. L'école sera plus moderne avec des nouveautés et la technologie, un meilleur gymnase et l'équipement. Il y aura une stabilité des programmes d'orientation et d'éducation physique. Il y aura un symbole pour l'école qui sera le logo. Il y aura plus de clubs (cheerleading, débats). Il y aura plus en se mettant ensemble. Pour l'éducation physique, si on va d'une école à l'autre, ce n'est pas idéal, si l'enseignant doit se déplacer d'une école à une autre. Il y aura les conseillers en orientation et la musique, par exemple, en une école au lieu de se déplacer entre écoles. Quand il y a une crise dans une école et l'orienteur est dans une autre école, ça peut prendre une demi-heure à se rendre. Ce sera plus efficace. Ce serait bien d'avoir un centre communautaire attaché à l'école. Est-ce qu'il y aura une garderie? Il demande ce qui arrivera à la Garderie familiale, la Pirouette, le service de garde, etc. Qu'est-ce qui arrivera à la Petite Académie? L'obtention de deux classes au même niveau permet la séparation de certains élèves. Les points contre ce scénario sont la possibilité de classes combinées, la durée des trajets d'autobus surtout des extrémités de la région, c'est loin. De 30 employés à 18, c'est 12 emplois de moins. Il y aura la perte dans la dotation, ce qui affectera l'économie de la région. Il n'y aura pas quatre concierges, quatre secrétaires etc. dans une école. Il y en aura trois de moins dépendant de la grandeur de l'école. Il y aura aussi une diminution dans la valeur des propriétés près des écoles. Que va-t-il arriver si la population diminue et on a une nouvelle école. Les dépenses seront encore là pour l'école.

Groupe 3 :

Scénario 1 : Andrea Burke-Saulnier note qu'avec le scénario 1, en attendant pour le scénario 2, la deuxième option pourrait tomber à l'eau. Le groupe n'a pas parlé beaucoup de ce scénario car la forte majorité appuie le scénario 2.

Scénario 2 : Contre : On s'est demandé si le scénario 2 mènera à la marginalisation des élèves des frontières, qu'est-ce qu'arrivera avec ces élèves, surtout les petits? On doit assurer un service d'autobus qui fait du sens. Avantages : Les spécialistes peuvent rester sur place dans l'école, pas besoin de voyager. Les élèves pourront avoir de l'appui au moment et pas dans deux semaines. Ce sera plus facile pour l'organisation des activités et des partenariats avec la communauté. Les élèves

seront plus actifs après l'école et il n'y aura pas besoin de quatre coordinateurs pour quatre écoles. Aussi, pour les Jeux de l'Acadie, on doit maintenant aller à Saint Mary's Bay Academy et à l'Université Sainte-Anne pour organiser certains jeux parce qu'on n'a pas les installations ici sur place. Ailleurs, il y a les pistes et pelouses et les gymnases pour ces Jeux qui suivent les règlements et pour les pratiques. Il y aura une infrastructure à jour pour accommoder les besoins des élèves. Il y aura une école avec moins de classes combinées. On aura une infrastructure à jour, pas de moisissures et un bon système d'eau, aussi pour accommoder tous les élèves et ceux qui ont des besoins particuliers. Il y aura plus de place pour la visite de la GRC à l'école par exemple. La nouvelle technologie sera à jour, non seulement pour l'écologie, mais pour offrir un enseignement de qualité. Pour essayer de rénover ou de remplacer, ça marche moins bien.

Scénario 3 : Pourquoi seulement deux options, pourquoi ne pas avoir un troisième scénario : avoir une école de la maternelle à la 12^e année? On pourrait avoir une école extraordinaire avec des ressources incroyables.

Groupe 4 :

Scénario 1 : André Robichaud rapporte que les points en faveur du scénario 1 sont que les écoles seront plus près des frontières de Clare, les trajets des autobus seront plus courts et il y aura moins de perte de personnel dans les écoles. Les classes seront plus petites, il y aura un meilleur rapport enseignants/élèves surtout pour les élèves en difficultés. On note qu'il faut s'assurer d'avoir les ressources pour préparer les élèves et le personnel pour la transition lors de la fusion des écoles. Il faudra s'assurer de bien coordonner le transport scolaire. Pour les points contre le scénario, il y a le danger de faire le processus une seconde fois lorsque la population sera plus petite. Il y aura peut-être encore des classes combinées dans l'avenir. Il y a trop de rénovations majeures requises dans les écoles.

Scénario 2 : Pour les points en faveur de ce scénario, on note que si on présente quelque chose au personnel, une seule réunion suffira, pas besoin de répéter les renseignements dans une deuxième école, donc tous les enseignants pourront recevoir les informations de premières mains. Avec une école neuve, il y aura une interaction entre les grands et les petits, surtout avec l'intention que la nouvelle école sera près de l'école secondaire. Avec plus d'élèves inscrits, il y aura une augmentation de la population, les ressources ne seront pas divisées entre les écoles. On ne perdra pas de temps de voyage entre les écoles. Il faudra s'assurer de bien coordonner le transport scolaire. Ça permettra de maximiser l'accès aux services plus souvent. Il y aura un plus grand esprit communautaire. La transition sera plus facile vers le secondaire. Il y aura une meilleure technologie parce qu'on commence à zéro au lieu d'améliorer les infrastructures existantes. Il y aura plus d'un enseignant au même niveau pour les permettre de discuter entre eux. On peut rediviser les groupes s'il y a des problèmes dans un groupe. Une nouvelle école apportera plus de technologies. Quant aux points contre le scénario 2, on a parlé du placement près de l'École secondaire, ça pourrait créer des problèmes de circulation sur le chemin Placide-Comeau, donc ça augmente un danger. Ça fera aussi une école qui est plus loin des extrémités de Clare, ce qui augmentera le temps de transport. Certains programmes ont des nombres limités de places par école, moins de places disponibles. Il y aura moins d'espace dans des lieux comme les gymnases (un au lieu de deux ou quatre). Il faudra faire attention aux besoins des élèves dans les classes combinées. Il y aura beaucoup de rénovations majeures qui seront requises dans les écoles élémentaires.

4. Autres commentaires du public

Daniel Thimot demande quels sont les coûts pour opérer les deux écoles versus une école neuve plus efficace et pour chauffer et entretenir deux écoles? On ne parle pas de rénovations à long terme. Il faut aussi considérer le maintien (toit, chauffage, etc.) pour deux écoles rénovées dans les années à venir au lieu d'une école. Il faut voir aux écoles plus en santé. Les rénovations peuvent être dispendieuses. Ces informations se trouvaient dans les documents des scénarios présentés.

Chris Mazeroll demande s'il y a eu des études faites sur la fermeture d'écoles ailleurs. Le facilitateur souligne d'autres endroits où la révision des écoles a eu lieu dans la province et que le CEO a accès aux documents. Il note qu'il faut voir à l'impact économique par les pertes d'emplois. Il note que le format est difficile à gérer. Il faut présenter des documents sur une feuille comparative au lieu de deux différents documents. Il souligne qu'il aurait été bien d'avoir les documents à l'avance au lieu de les digérer ici. La division en groupe permet de répéter les commentaires. Ça aurait été plus facile d'avoir les commentaires de tout le monde. Il suggère de regarder à d'autres scénarios, pas seulement deux. Il voudrait voir de plus près l'impact des scénarios sur l'enseignement, les élèves, l'économie, la culture. Les écoles sont le centre de la francophonie de la région, selon lui. Moins il y a d'édifices, plus ça nuira.

Suzanne Saulnier, directrice générale du Centre provincial de ressources préscolaires, défend les intérêts de la petite enfance. Elle trouve ce travail très intéressant puisqu'elle a déjà eu ces discussions à l'entrée de son fils à l'école il y a douze ans et avec l'ancien directeur général du CSAP. Elle reconnaît que les changements en éducation prennent du temps. Elle souligne un point qu'elle estime très important pour le comité à considérer, soit celui des services reliés à la petite enfance essentiels pour leur place dans l'école. Elle note qu'il y a deux centres de la petite enfance règlementés par le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, un centre de ressources à la famille et 1 agence de garde en milieu familiale qui est aussi règlementé par le ministère, dont trois parmi eux installés à l'École Joseph-Dugas. Il s'agit d'un parapluie qui fonctionne très bien et qui est très accessible aux jeunes familles de la communauté. Ce modèle est aussi appuyé par les ministères de l'Éducation et des Services communautaires. Il a été et continue d'être reconnu comme modèle à suivre pour d'autres communautés à travers la province. Selon elle, la recherche démontre l'importance d'appuyer les jeunes familles par ces genres de services spécifiquement attachés à une école pour l'épanouissement culturel et linguistique d'une communauté acadienne/francophone en milieu minoritaire. Le CSAP a bien dit que les programmes reliés à la petite enfance sont prioritaires pour le CSAP quand il regarde aux services attachés à leurs écoles. Les services et programmes offerts en français aux jeunes familles et les tout-petits avant même l'entrée scolaire a non seulement des bienfaits pour l'enfant et sa famille, mais c'est aussi un moyen extrêmement efficace de recrutement des élèves au CSAP aux programmes de Grandir en français jusqu'à la 12^e année. Elle croit qu'il est important de bien penser aux services de la petite enfance et comment ils pourraient et devraient être intégrés dans la planification. Elle comprend que le travail du CEO se concentre plutôt sur les quatre écoles élémentaires et qu'il y a des lignes directrices très claires et précises. Elle estime que c'est dommage qu'on ne parle que des quatre écoles élémentaires et non pas des cinq écoles de la communauté. Une planification bien pensée et développée de l'avenir de l'éducation de la petite enfance jusqu'au secondaire devrait inclure toutes les écoles. Elle demande donc au comité de consulter tous les services reliés à la petite enfance existants à la Baie Sainte-Marie et de les inclure dans la planification d'une nouvelle structure peu importe la forme et le ou les lieux dans cette nouvelle structure avant de présenter sa recommandation au CSAP. On sait qu'en regardant les nombres d'élèves présentement dans les cinq écoles et les projections de l'avenir, le statut quo de maintenir ces 5 édifices n'est pas du tout réaliste. Elle voit l'importance et la nécessité pour le CEO de faire une recommandation solide

concernant l'avenir de non seulement les 4 écoles élémentaires, mais plutôt des cinq écoles de la région. Il ne faut pas manquer, selon elle, la chance de créer une infrastructure d'éducation exceptionnelle de haute qualité et durable à la Baie Sainte-Marie pour des générations à venir.

Janice LeBlanc, parent qui habite la région de Lac-des-Doucette, souligne qu'elle ne veut pas s'assimiler dans les écoles anglophones. Elle préfère garder le scénario des deux écoles avec une école à Meteghan, ce sera mieux pour sa communauté. Elle ne veut pas envoyer ses enfants à Port Maitland, mais pas les avoir dans l'autobus trop longtemps. Une école c'est trop loin.

Elaine Thimot, directrice générale de la Société acadienne de Clare, remet une présentation au CEO pour considération qui demande la construction d'une nouvelle école moderne qui répondra aux besoins des technologies et de l'éducation en 2017 et, entre autres, qui inclut un Centre scolaire communautaire où les jeunes et la communauté de Clare auront un lieu de rencontre et qui soit située près de l'Université Sainte-Anne afin d'avoir accès aux services éducatifs offerts là. Elle souligne qu'au début on regardait à une révision des écoles de Clare et quelque temps après, on a dit les écoles élémentaires de Clare. Ça donc changé quelque part. Elle demande une entente entre les écoles, la municipalité et l'Université pour développer la culture et donner des chances aux élèves.

Helen Doucet, grand-parent, croit qu'il y a une éducation de qualité dans les quatre écoles élémentaires de Clare. Les quatre écoles sont extrêmement bonnes. Elle ne peut pas voir qu'avoir un gros gymnase dans l'école augmentera la qualité de l'éducation dans nos écoles.

5. Conclusion – Michel Comeau

Le directeur général du Conseil scolaire acadien provincial, Michel Comeau, remercie les participants de la part des membres du conseil d'avoir accepté de venir et pour leurs commentaires qui feront partie de l'analyse du comité pour ensuite arriver à un scénario qui répondra essentiellement dans la meilleure mesure du possible à une éducation de qualité pour nos élèves. On est très content de voir le taux de participation ce soir. On n'est pas limité à ce soir, on peut encore soumettre les commentaires et il invite les gens de dire aux gens qui n'ont pas pu se rendre ce soir de soumettre leurs commentaires. Il les a remerciés pour les nouveautés et commentaires présentés.

6. Ajournement

L'ajournement est proposé à 21 h 40.

Soumis par Richard Landry, secrétaire, le 16 février 2017

- Le 2 mars 2017
- [Présentation](#)

**Compte-rendu de la réunion du Comité d'exploration des options (CEO)
Examen des écoles élémentaires de Clare
Troisième réunion publique
le jeudi 2 mars 2017 à 19 h**

Salle des anciens combattants, Saulnierville

Présences : On compte 57 personnes présentes.

1. **Mot de bienvenue** – Michel Comeau, directeur général

Michel Comeau, directeur général du CSAP, a accueilli le public en remerciant les participants de leur nombreuse présence.

2. **Présentation de la soirée** – Paul d’Entremont, facilitateur

Le facilitateur appelle la réunion à l’ordre à 19 h. Il présente un aperçu PowerPoint (voir joint) avec un survol du processus d’examen des écoles élémentaires de Clare et les objectifs de la réunion conformément à la politique provinciale de l’examen des écoles. Il présente le scénario préféré, celui de :

- Première étape – La fermeture des écoles Saint-Albert et Jean-Marie-Gay (au plus tôt en 2018-2019)
- Deuxième étape – fermeture des écoles Stella-Maris et Joseph-Dugas
- Selon les besoins, faire les rénovations nécessaires pour temporairement recevoir les élèves des écoles Saint-Albert et Jean-Marie-Gay

Il présente ensuite, les autres considérations dont recommande le CEO au CSAP de considérer dans son processus de prise de décision :

- La communauté de Clare est une communauté acadienne et que les décisions prises ne contribuent pas à l’assimilation.
- Programmes : accès et équité
 - Une nouvelle construction doit satisfaire les critères du « Design Requirements Manual » de la province
 - Le développement d’un plan de transition pour les élèves.
- Les limites de temps pour le transport scolaire – minimiser le temps du transport scolaire causé par la transition (Rapport du secteur des opérations sur le transport scolaire).
- Avoir une flexibilité sur les frontières du territoire pendant la période de transition.
- Le personnel enseignant et de soutien
 - Réduire l’impact sur la dotation du personnel enseignant, des spécialistes et du personnel de soutien
- Que le lieu choisi pour une nouvelle école élémentaire soit au centre de la communauté desservie par cette école.
- Que le CSAP collabore avec les programmes reliés à la petite enfance, pour assurer la livraison des services, de même que pour Grandir en français, etc.
- Que la communauté ait accès à ces écoles pour la tenue des activités parascolaires, et ce pour tous les âges.
- Que le CSAP communique à la Municipalité de Clare le désir de la communauté à maintenir une salle communautaire dans le territoire de la Rivière-aux-Saumons pour les activités jeunesse et communautaires.
- Que le CSAP considère un Centre scolaire communautaire dans une nouvelle construction.

Il invite les participants à une plénière pour recevoir les commentaires et questions concernant le scénario choisi.

3. Présentations du public

Le micro est ouvert aux intéressés :

- *Glenda Doucet-Boudreau* se dit extrêmement contente de la décision, mais déçue qu'on ne parlait pas de toutes les écoles de Clare, les cinq écoles y inclus l'École secondaire de Clare comme la communauté l'avait demandé en 2014. Ce n'est pas respecter la communauté selon elle.
- *Elaine Thimot*, directrice générale de la Société acadienne de Clare, (trois interventions) présente sa recommandation. Selon elle, le document DRM 350 décrit les critères qu'on doit suivre pour rencontrer les normes de la province pour la construction des nouvelles écoles. Actuellement, il n'y a aucune des écoles acadiennes existantes en Clare qui rencontre les exigences du document. Suite à la situation des écoles du CSAP de la région de la Baie Sainte-Marie et la diminution du nombre d'élèves dans les écoles de Clare, certains parents ont voulu faire la demande au CSAP d'avoir une nouvelle école en Clare. Nous pouvons être reconnus comme la seule région dans l'histoire des fermetures d'écoles en Nouvelle-Écosse où ce sont les parents qui ont dû être soumis à se présenter devant un conseil scolaire pour demander l'évaluation de leurs écoles. Même à ça, selon elle, le CSAP n'a pas été capable de respecter la demande des parents. On a été déçu d'apprendre que nos représentants élus de Clare au Conseil scolaire acadien provincial ont accepté la recommandation proposée par l'administration scolaire du CSAP plutôt que la demande des parents. Nous sommes une région rurale en situation minoritaire appuyée par les langues officielles de la Charte des droits et libertés de la Constitution du Canada. Depuis 1882, il y a des parents de la Baie Sainte-Marie qui, selon l'article 23 de la Charte des droits, continuent toujours à demander une éducation de qualité en français pour leurs enfants. On demande encore, 35 années plus tard, notre droit linguistique d'avoir un Centre scolaire communautaire rattaché à une nouvelle école. Nous savons que dans le passé lorsque le CSAP ouvrait une école française, la mode a été de construire une nouvelle école pour les anglophones et de passer les vieilles écoles au CSAP. Mais dans les dernières années, le Conseil scolaire a construit un certain nombre de nouvelles écoles, comme celles de Par-en-Bas, entre autres. Il faut se poser la question suivante : les élèves qui fréquentent les écoles acadiennes de Clare ne méritent-ils pas autant que les élèves qui fréquentent les nouvelles écoles de la province construites par le CSAP? Dans les prochaines cinq années, on envisage avoir une classe par grade, cela voudra dire une population étudiante de moins de 400 élèves et cela à partir de grandir en français jusqu'à la 12e année. Ça sera un peu ridicule, toujours selon elle, de bâtir une nouvelle école seulement pour l'élémentaire, suivant les règlements de la province, en sachant que cette population étudiante aura probablement moins que 200 étudiants. Encore plus triste de voir ces jeunes partir d'une nouvelle école pour s'en aller dans une école secondaire qui rencontre très peu les exigences des règlements des écoles secondaires de la province.

Ce soir, on accepte la proposition de passer à la fermeture des écoles Saint-Albert et Jean-Marie-Gay, mais on recommande que le CSAP demande tout de suite pour la construction d'une nouvelle école moderne qui remplacera au moins quatre des écoles de Clare et cela inclut l'École secondaire de Clare avec un Centre scolaire communautaire.

Suite aux discussions et commentaires présentés durant la rencontre publique du 15 février 2017 concernant l'examen des écoles et après avoir entendu les concerns des personnes de la région de Meteghan et de la Rivière-aux-Saumons, on accepte le fait que les parents demandent de retenir l'École Stella-Maris ouverte pour les enfants de ce coin de la municipalité de Clare afin de desservir les tout petits et les élèves jusqu'à la 6e année. Quand même, cela ne peut pas se

faire au détriment de la construction d'un nouveau centre éducatif en Clare, un Centre éducatif qui inclura sous le même toit un centre de la petite enfance qui regroupe un centre de ressources à la famille, des services d'intervention précoce et des services de gardes réglementés, ainsi que des classes à partir de Grandir en français jusqu'à la 12e année, qui inclut un gymnase réglementaire et un Centre scolaire communautaire attaché à cette nouvelle école. La Baie Sainte-Marie est une région unique. Un partenariat avec l'Université Sainte-Anne nous apportera des ressources et des possibilités pour améliorer la qualité d'éducation dans les écoles de Clare. Annuellement, le Conseil municipal contribue plus de 1 700 000 \$ de nos taxes municipales en éducation. En plus, à chaque année, le Conseil municipal fait une contribution financière à l'Université Sainte-Anne qui permet à la communauté d'avoir un plus grand accès à certains services sur le campus de l'Université. Avec une entente de collaboration scolaire communautaire entre le Conseil municipal de Clare, l'Université Sainte-Anne et le Conseil scolaire acadien provincial, Clare aura la possibilité d'offrir de nombreuses ressources pédagogiques aux enseignants qui autrement ne leur seraient pas disponibles et on aura la possibilité d'offrir une plus haute qualité d'éducation à nos étudiants. Dans toutes ces discussions, c'est la qualité de l'éducation des jeunes de Clare qui est primordiale et il faut que nos infrastructures scolaires répondent à ces besoins. Elle estime qu'il y a beaucoup de préoccupations sur les extrémités et assure qu'une nouvelle école ne signifie pas une perte d'enseignants. Une nouvelle école recrutera les gens au lieu des écoles actuelles. Selon elle, une nouvelle chambre pour donner les leçons de danse sera plus appropriée pour l'usage des jeunes.

- *Chris Mazeroll* (trois interventions) présente sur une clef usb le territoire desservi par les quatre écoles de Clare et les frontières entre les écoles pour discuter de la durée des trajets des autobus scolaires qu'il estime à 50 minutes en un sens à certains endroits. Il ne peut pas imaginer des trajets de plus d'une heure. Ce sera un des plus gros impacts sur les élèves. Il questionne l'équité chez les élèves qui doivent voyager de loin pour se rendre à l'école. Il demande comment l'école aura un impact sur les résultats d'apprentissage. Un petit nombre d'élèves donne plus de résultats. Selon le recensement, la population de Clare a diminué. Il parle des postes d'enseignants bien payants qui seront perdus dans la région, on parle de perdre une douzaine d'enseignants, ça représente pas mal d'argent. Ce sont les enseignants qui participent le plus dans la communauté et ils dépensent beaucoup d'argent dans la municipalité. Il y aura les coûts supplémentaires de la municipalité pour le maintien des édifices abandonnés, ça augmentera les taxes. Il estime que Clare est l'ancre de la culture qui en souffrira si on ferme trop d'écoles dans les communautés. Les élèves qui finissent à l'école secondaire et qui vont à l'université sont en déclin et il en a peur. Il voit que les coûts des écoles sont plus importants que les ressources gagnées. Il demande pourquoi il n'y a pas eu de vote dans la communauté pour impliquer davantage la participation des parents. Les gens qui s'installeront en Clare iront près de l'école, ça diminuera les chances de vendre les maisons éloignées de l'école. Il trouve que c'est dommage que la conversation ne se poursuivra pas sur Facebook. Il voudrait voir le CSAP s'embarquer sur les nouvelles technologies.
- *Brent Surette*, directeur régional du CSAP, en réponse à sa question sur le transport scolaire, présente une modification aux trajets d'autobus scolaires grâce à un nouveau logiciel de Stock et le secteur des opérations, des modifications aux trajets ont été effectuées, ce qui indique en effet que les élèves éloignés prendront moins de temps sur les autobus avec le maintien de tous les autobus qui sont en service présentement.
- *Karine Pedneault* (trois interventions) trouve qu'il est difficile de comprendre pourquoi une seule école et non deux et demande où se situera la nouvelle école. Ce sera difficile en termes de distance. L'école est une valeur dans la communauté, selon elle, et il faudra avoir une

réflexion sur la question. L'impact sur la qualité de l'enseignement n'est pas clair. Elle voudrait voir dans ces démarches une novation en éducation afin d'aller dans une direction plus novatrice qu'une simple bâtisse où on place des élèves et elle verrait une collaboration avec l'Université Sainte-Anne. Elle suggère des écoles internationales ou des pédagogies spécialisées pour les élèves avec moins de difficultés. On ne peut pas ignorer les différences entre les élèves. C'est l'occasion pour avoir plus de services, d'aller plus loin au lieu de juste penser aux logistiques. Le choix d'un emplacement central pour la nouvelle école doit comprendre plus que l'emplacement physique, ce sera une décision difficile, selon elle.

- *Annette Comeau*, directrice de La P'tite académie, demande ce qui arrivera à la petite enfance. Les services vont-ils déménager dans cette école? C'est une des considérations que le CEO recommande au CSAP.
- *Marc Boudreau* souligne qu'il est bon de voir le nombre de personnes présentes. Il demande que les nouveaux parents soient consultés dans le processus pour voir comment ils voient la situation.
- *Leon Dugas* estime qu'il est facile d'inviter le public à une telle réunion publique, c'est un style du passé, mais il aurait été bon d'aller aux maisons voir les gens. Il ne voit pas grand monde de la rue présente à la réunion. Il demande de regarder à un site pour la nouvelle école près de l'Université Sainte-Anne pour que les élèves continuent là après le secondaire.
- Un jeune homme demande ce qui arrivera à tous les gymnases dans la région. C'est une des considérations que le CEO recommande au CSAP.
- *Natalie Robichaud* demande jusqu'à quel point les services à la petite enfance sont considérés. Elle note qu'on n'a pas su pourquoi l'examen n'est pas pour les cinq écoles.
- Les commentaires sur papier et les « post-it » sont les suivants :
 - Si je comprends bien, le conseil recevra une recommandation qu'il n'est pas obligé de mettre en vigueur. Si on aimerait inclure l'école secondaire dans cette discussion, doit-on recommencer tout le processus? Ex. : créer une école de maternelle à 12 au lieu d'une école élémentaire, ou est-ce que cette décision peut être prise par le Conseil scolaire SANS tout le processus de réexamination?
 - Veuillez s'il-vous-plaît arrêter de dire que les spécialistes auront moins de temps de voyage quand il n'y en a pas et c'est presque impossible à les faire venir.
 - Pourquoi est-ce que plus de 50 % des jeunes de Clare ont des tuteurs?
 - Clarification S.V.P. : «réduire l'impact sur la dotation du personnel enseignant, etc.
 - Comment allez-vous décider quels/quelles enseignant(e)s perdront leur poste? séniorité, séniorité entre Saint-Albert et Stella-Maris, séniorité entre les quatre écoles élémentaires de Clare?

4. Conclusion – Michel Comeau

Le directeur général du Conseil scolaire acadien provincial, Michel Comeau, remercie les participants de la part des membres du conseil d'avoir accepté de venir et pour leurs commentaires qui feront partie de l'analyse du comité pour ensuite arriver à un rapport qui essentiellement répondra dans la meilleure mesure du possible à une éducation de qualité pour nos élèves. On est très content de voir le taux de participation ce soir.

On n'est pas limité à ce soir, on peut encore soumettre les commentaires et il invite les gens de dire aux gens qui n'ont pas pu se rendre ce soir de soumettre leurs commentaires. Ils ont jusqu'à lundi 6 mars. Il les a remerciés pour les nouveautés et commentaires présentés. Il a remercié publiquement les membres du CEO pour leur gros travail.

5. Ajournement

L'ajournement est proposé à 20 h 45.

Soumis par Richard Landry, secrétaire, le 4 mars 2017

6. Documents « Questions-réponse » aux réunions publiques

Réponses aux questions posées lors de la deuxième réunion publique et dans les communications reçues des parents et de la communauté

1. Est-ce que le gouvernement réalise qu'on voudra vraiment dépenser de l'argent sur une nouvelle école?

Le conseil détermine leurs priorités de construction et de rénovations, ensuite c'est la province qui détermine où les argents seront dépensés. Les fonds identifiés en 2009 devraient encore être suffisants, si encore disponibles, pour rénover les deux écoles. C'est certain qu'une nouvelle école aurait un coût plus élevé, mais à la longue pourrait épargner de l'argent.

2. Quels sont les coûts pour réparer les écoles?

Les écoles peuvent accueillir les élèves sans rénovation majeure. Alors, à ce temps il n'y aura pas de coût supplémentaire qui n'était pas déjà prévu.

3. Les modifications aux écoles doivent-elles être faites avant que les élèves entrent dans l'école et exigent-elles les critères de 2017-2018?

Les écoles peuvent accueillir les élèves sans rénovation majeure. À cause de l'échéancier de la révision, le conseil ne pourrait pas muter les élèves pour l'année scolaire 2017-2018.

4. Quels sont les coûts pour des rénovations majeures des deux écoles?

Les coûts estimés en 2009 étaient : École Stella-Maris 3 825 000 \$ et École Joseph-Dugas 4 057 000\$. Le secteur des opérations du CSAP est de l'opinion que ces fonds seront suffisants pour apporter les rénovations nécessaires.

5. Pourquoi la mise à jour (rénovations) des écoles élémentaires n'est-elle pas un des scénarios examinés?

La lettre du Sous-ministre Cochran, septembre 2009, indiquait des argents pour les École Stella-Maris/École Saint-Albert et École Joseph-Dugas/École Jean-Marie-Gay. Le conseil avait besoin de déterminer comment la situation ou la structure de ces écoles allaient s'arranger. Il faut aussi noter que ces fonds ne se sont pas rendus au conseil.

6. Quel est l'état réel de l'École Joseph-Dugas avec la moisissure. La qualité de l'école est-elle inférieure?

Depuis plusieurs années, le Comité de santé et sécurité de l'école n'a signalé aucun enjeu de la qualité de l'air. Toutefois, le CSAP s'engage à faire une vérification de la qualité d'air.

7. Comment peut-on garantir une qualité d'enseignement à l'élémentaire avec un plus grand groupe?

Nos enseignants reçoivent toujours du développement professionnel qui les assure d'être au courant de nouvelles tendances dans la pédagogie. Il ne faut pas oublier que la province a des limites pour le nombre d'élèves en salle de classe à élémentaire. De plus, il y a des avantages avec un plus grand nombre d'élèves, par exemple : plus d'idées qui peuvent être partagées, les préparent mieux pour parler devant un grand groupe, plus d'occasions sociaux-culturelles se présentent, plus de possibilités pour des sports, etc.

8. Quel sera l'impact sur la « La P'tite Académie » et « Notre Jardin d'Enfance » s'il y a une nouvelle école?

« La P'tite Académie » et « Notre Jardin d'Enfance » sont des entités indépendantes du CSAP. Le CSAP est toujours engagé à travailler avec ces partenaires, afin de les appuyer.

9. Que va-t-il arriver si la population diminue et l'on a une nouvelle école?

Les élèves continueront à assister à la nouvelle école.

10. Est-il possible d'avoir le scénario 1 (les deux écoles sans rénovation majeure) en attendant pour faire la demande à la province pour le scénario 2 (une école)?

Oui

11. Si le scénario 2 mènera à la marginalisation des élèves des frontières, qu'arrivera aux élèves, surtout les petits?

Le CSAP continuera d'offrir une éducation de haute qualité. En plus d'offrir des programmes de haute qualité, le CSAP a la responsabilité, d'après la loi scolaire, de « enrichir son matériel didactique d'une information relative à la culture acadienne » et « dans le cadre de ses programmes d'enseignement, de promouvoir, par des activités, la culture acadienne et la langue française. » Si un trajet dépasse le temps maximum visé par le conseil, le CSAP assurera que des ressources supplémentaires soient mises en place pour réduire le temps de transport.

12. S'il y a une école à côté de l'école secondaire, est-ce que les autobus transporteront tous les élèves ensemble de la maternelle à 12 pour les amener aux écoles? Comment est-ce que ça marchera?

Non, il y aura encore deux voyages pour les autobus – une pour l'école élémentaire et une pour l'école secondaire.

13. Il y aurait seulement une orthophoniste pour la région de Clare et la région d'Argyle, est-ce aussi le cas pour une ou un psychologue scolaire? Est-ce que le conseiller en orientation à l'élémentaire dans la région de Clare fait seulement les écoles de Clare?

Tel qu'indiqué à la deuxième rencontre publique, la dotation de spécialiste est basée sur des ratios de la province. Présentement, la dotation indique un orthophoniste et un psychologue scolaire pour la région du Sud-Ouest. En fin de compte, nous avons ces postes à 100 %, qui sont encore moins que le ratio demandé par la province. Le conseiller en orientation pour les écoles élémentaires de Clare se présente aussi à l'École Wedgeport, une fois par semaine. Un des quatre groupes a mentionné le fait qu'il serait dans une école ou deux (dépendant du scénario choisi). Ceci pourrait réduire le montant de fois qu'il aurait à se déplacer d'une façon régulière ainsi que dans des cas d'urgences.

Ratios recommandés du MEDPE :

- Conseiller en orientation : Environ 1 étp – 500 élèves – écoles élémentaires (357 élèves)
- Orthophonistes pour chacune des trois régions : 1 étp pour 1 400 élèves (1 251 élèves)
- Psychologues scolaires : 1 étp pour 1 800 élèves (1 251 élèves)

14. Est-ce possible de retenir le personnel, même avec la fermeture des écoles? Il y aurait peut-être possibilité que le conseil pourrait mettre en place une période de transition.

Il y a la possibilité de retenir du personnel ceci pendant une période de transition.

15. Qu'est-ce qui a déclenché l'examen des écoles élémentaires?

En juin 2014, le CSAP avait organisé un forum communautaire qui avait comme sujet la vision de l'éducation de qualité en français dans la région de Clare. Une consultation eut lieu avec la communauté scolaire ainsi que la communauté en général. Faisant suite à cette consultation, en octobre 2014, un groupe de parents demande au CSAP de déclencher le processus d'examen des écoles de la région de Clare. Ceci ne s'est pas fait tout de suite, car la province avait avisé les conseils scolaires de ne pas entamer de nouvelles révisions des écoles, en attendant pour le développement d'une nouvelle politique. En septembre 2016, le CSAP déclenche le processus d'examen des écoles élémentaires de la région de Clare.

7. Communications communauté

Communications reçues du publique entre les 8 novembre 2016 et 8 mars 2017 (textes inédits)

1. Bonjour, j'ai des concerne à propos des fermetures des écoles en Clare. Pourquoi vous voulez fermer tous les écoles? Si toutes les écoles son fermé, la quoi? On les perd pour bon. Qu'allons faire les employés de ces écoles?

Je comprends que l'École Saint-Albert devrait peut-être fermer, mais pourquoi les autres. Qu'arrive après ça? Avez-vous un plan pour supporter tous les élèves? La CSAP ne fera pas une autre école

pour remplacer les 4 écoles dans un an! Peut-être que ça prendra 10 ans ou plus, la quoi? On ferme les écoles, perds des employés qui payent des taxes, qui magasinent ici, qui reste en Clare.

La perte dépassera bien les gains dans ce cas.

Pourquoi perdre tous? Pourquoi ne pas prendre des petits pas, et là voire la réaction de la CSAP. Je comprends qu'il y a moins d'élèves dans nos écoles, mais c'est les jeunes qui souffriront, des heures en autobus, il arrive à l'école déjà fatigué.

Vont-ils déménager à une autre communauté?

C'est quoi votre plan pour remplacer ce revenue? Ces jobs? Il y beaucoup plus à perdre ici, il faut regarder à la future de nos jeunes et la communauté. Sans rien en place je ne comprends pas comment vous pouvez même considérer se fermer plus qu'une école! Il n'y a pas de plan en place si on ferme tous les écoles? J'aimerais savoir votre plan après choisir de fermer les écoles!

J'oppose de fermer plus qu'une école à ce point. Il y a trop à perdre, s.v.p. pensé à tout le monde qui sera affecté par votre décision!

Merci,
B. Comeau

2. Dear CSAP School Board Members:

I am sending this letter regarding possible school closures in the Clare area.

As a member of the Clare community, who has worked for the CSAP as a teacher's aid in the past, I strongly believe that closing all elementary schools and keeping just one is neither in the best interest for the District, nor the students.

I vote that we keep two of our schools: École Joseph-Dugas and École Stella Maris.

If we keep two elementary schools, it will be more convenient for families, children will spend less time on school buses, and there will be less job-cuts for teachers and support staff. I believe, and research also shows, that smaller schools are generally better in regards to various aspects of education.

I am kindly asking you to please be more forward-thinking and consider the long-term effects of school closures, rather than just focusing on the short-term bottom line. Thank You.

Sincerely,
M. LeBlanc

3. Dear Sir/Madam,

My name is M. Saulnier (née Bourque) and I grew up in Mavillette. I moved away and worked in Ontario and when my husband and I retired, we came home to Beaver River. The region of Clare changed in many ways during our years away but one thing that has remained constant is the feeling that the region of Clare does not extend beyond Church Point or Meteghan. We grew up feeling that we were not part of the community and that same feeling exists today. The potential closure of École Saint-Albert is worrisome. We have already lost a school, our church and now potentially our school. We are surrounded by English speaking communities and we fear that we will slowly be absorbed by them; risking the loss of our language and culture. Clare is a diverse and great place to live. It also extends from Salmon River to Saint Bernard. I respectfully ask you not to close our school but rather to invest in it, to make it better. Thank you.

Sincerely,
M. Saulnier

4. Hello,

My name is G. LeBlanc and I live in Salmon River. I am writing concerning the Clare school review. We are the often forgotten about, neglected part of Clare. We pay our taxes just like everyone else in Clare. École Saint-Albert in Salmon River represents the last institution in our area where families can come together. I respectfully ask that you do not consider closing our school. Thank you.

Sincerely,
G. LeBlanc

5. My name is N. Melanson-Comeau, and I live in Salmon River. I am writing concerning the Clare school review. We are the often forgotten about, neglected part of Clare. We tax our taxes just like everyone else in Clare. École Saint-Albert in Salmon River represents the last institution in our area where families can come together. I respectfully ask that you do not consider closing our school. Thank you.

Sincerely,
N. Melanson-Comeau

6. Bonjour,

Au sujet de la revue des écoles élémentaires dans Clare j'aimerais exprimer mes concerns étant un parent avec un enfant à l'École Saint-Albert.

Dans notre coin on a déjà perdu l'école de Saint-Alphonse. On a perdu notre église et maintenant on perdra probablement notre école élémentaire. De plus en plus on s'éloigne de notre région de Clare et je me sens que nos communautés de Lac-des-Doucets, la Rivière-aux-Saumons, Mavillette, Saint-Alphonse sont rarement considérées quand il y a des changes parce que soit le monde s'exprime pas ou la majorité parle plus fort. Le MANDAT du CEO et il pas pour la configuration optimale des écoles, la réduction de la maintenance des édifices et des couts d'opérations et la sécurité des élèves dans

nos écoles? Faudra que mes enfants s'incluent dans une différente communauté d'école plus loin de leur maison, peut être perdre partie de leur langue si faut considérer aller à Port Maitland et mon enfant DOUBLERA son temps sur l'autobus pour se rendre à Meteghan, il a 5, l'autre a 3 ans et s'inscrira à l'école dans une couple d'année.

J'accepte que mes enfants aillent probablement besoin de voyager à Meteghan pour aller à l'école, comme la plupart des familles dans ce coin pensent MAIS Ils ne pensent pas que fermer l'école de Meteghan c'est peut-être une option considérée par le CEO. La plupart des familles que j'ai parlé a croient que les enfants seront juste transférés à Meteghan. C'est loin assez pour nous car moi et mon mari on travaille à Yarmouth, alors pour des événements comme dîner avec parents par exemple, je ne pourrais pas me rendre toute les fois comme j'aimerais car c'est trop loin voyager a Meteghan de Yarmouth mais je pouvais me rendre à la Saumon pi la retourner au travail. La réalité pour nous dans notre coin c'est que peut-être nos enfants iront à l'école de Port Maitland parce que vous continuez de nous enlever le droit d'avoir une école dans notre communauté. **Je veux le droit d'envoyer mes enfants à une école dans ma communauté proche de chez nous; essayer pas de nous pousser vers les Anglais pour que nos enfants perdre notre langue et notre culture française!!!!** Oublier pas que la région de Clare est grande! Il faut considérer les familles de Woodvale à Weymouth. Ça se peut bien que les familles de Grosses-Coques et dans l'Anse aillent envoyer leurs enfants à Weymouth.

Au moins fermée les deux plus vieilles écoles si faut absolument et garder Meteghan et la Pointe. Votez option A. Je sais qu'il y a du monde qui veut UN école et fermer les quatre!! Ça ne fait pas de sens, ou nos enfants iront à l'école? Le cout de bâtir une nouvelle école est ENORME et qui paye pour ça, nos taxes! Rénover la Pointe et Meteghan si faut pour accommoder les élèves de Clare en considérant minimiser les couts d'opérations de cette façon. Ça éliminera peut-être des classes combinées pour une meilleure qualité de programme scolaire. Regarder les numéros et considérée les familles à l'extrémité de la région S.V.P.!!! Surement les numéros pour garder la Pointe et Meteghan sont faisables.

Parent inquiète,
J. LeBlanc
Lac-Des-Doucets

7. Bonjour,

Je vous écris aujourd'hui pour vous partager mes concernes, mes pensées et mes inquiétudes en ce qui concerne la revue des écoles élémentaires de Clare. J'ai deux petit fils qui demeurent dans la zone de l'École Saint-Albert. Alexandre est présentement en maternelle et Louie commencera l'école dans 2 ans. Pendant 31 ans j'étais employée du CSAP en tant que secrétaire dans les écoles et au siège social à la Butte. Mon cœur est avec le CSAP, mes enfants ont passées des années pleines de bonnes mémoires et de joie à l'École Notre-Dame et ensuite l'École Saint-Albert mais je comprends très bien que l'École Saint-Albert est désuet et que c'est le temps de regarder à autres options pour les élèves de cette école.

Sur le site web du CSAP (examen des écoles) il y a mention de trois options. Mon choix serais option A (fusionnement de deux groupes d'écoles – Fusionnement des écoles Saint-Albert et Stella-Maris) si le CSAP peut confirmer qu'il y aura deux autobus pour conduire les élèves vers Meteghan. L'École

Stella-Maris est une bonne école qui peut facilement desservir les élèves de Saint-Albert ainsi que les élèves de Stella-Maris. Une nouvelle école au centre de Clare pour remplacer les quatre écoles ne serait pas juste pour les élèves qui demeurent sur les frontières. La Municipalité est très grande qui causerait des élèves d'être sur l'autobus plus d'une heure le matin et l'après-midi. Est-ce que le CSAP est prêt à payer des taxis parce que les trajets sont trop longs? OU, est-ce que le CSAP est prêt à perdre des élèves au Tri-County School Board (école de Port-Maitland et Saint Mary's Bay Academy)? Est-ce que le MÉNÉ est prêt à dépenser des millions de dollars pour bâtir une nouvelle école dans une région que les inscriptions diminuent? Est-ce que la Municipalité est prête à prendre en charge 4 écoles vides?

Peut-être qu'un autre rêve serait de demander pour deux nouvelles écoles soit à Saint-Alphonse et Grosses-Coques. Est-ce que la rétention des élèves n'est pas une priorité pour le CSAP? Les élèves de Saulnierville à Beaver River qui fréquentent l'école de Port-Maitland auront peut-être un intérêt dans une nouvelle école à Saint-Alphonse.

J'espère que vous allez considérer mes inquiétudes même que j'ai parfois l'impression que Clare fini chez les Edmunds à Mandé.

H. Doucet
Grand-mère de deux enfants (École Saint-Albert)

8. Bonjour et merci pour tout le travail.

Suite de la discussion de hier soir, j'aimerais souligner le point sur un Centre scolaire communautaire. L'étude de la Société acadienne de Clare date de quelques années. Première discussion date de même 10 ans . . . Avant de procéder à ce type d'école, faudra revoir ceci et s'assurer que le futur d'ici 10 ans d'un Centre scolaire communautaire est encore une bonne façon de procéder.

Aussi au niveau de l'engagement du publique, il faut se servir des moyens que le monde communique avec maintenant. Le système de « town hall » n'a jamais été un modèle pour les habitants des 40 et moins en Clare. Le monde as peur de s'adresser parmi des foules. Sur des moyens comme blogues et Facebook, on peut générer des discussions et faire des sondages qui ensuite encourageront le monde d'y assister.

Aussi on évalue les écoles élémentaires, mais on sait que sa pourra affecter le secondaire

. . . Est-ce que ses parents-là ont été dits?

M. Boudreau

9. Bonjour,

Je suis tellement découragé que l'école de la Rivière-aux Saumons fermera. Je suis même plus décourager de savoir que les quatre écoles seront recommandés pour fermer.

De ce que je comprends le mandat et la politique des fermetures d'écoles permet pas le comité de faire la demande pour une nouvelle école ou des rénovations; s'ils proposent de fermer les quatre écoles ou est-ce que nos enfants iront? Port Maitland et Weymouth?

Pourquoi est-ce que des photos de la Rive-Sud étaient montrées à la réunion? Je pense que le comité essayais d'influencer la décision des membres de la communauté, ce défilé de photos n'était pas trop approprié vu qu'on parle seulement des fermetures et non des rénovations ou de bâtir une nouvelle école.

Je me demande aussi pourquoi les parents n'ont pas eu le droit du vote mais le comité à décider cette recommandation et comment ont-ils venues à cette décision? Ce n'était pas trop clair pourquoi fermer quatre écoles serait un atout pour notre région de Clare (qui est très grande). Je ne pense pas que le comité a considéré ce que les parents et membres de la communauté veulent mais a pris une décision basée sur ce que les membres voulaient. Je pensais que leurs rôles étaient de représenter les membres de notre communauté au Conseil?

Peut-être que le comité devrait regarder au donner qui parle des petites écoles qui sont installer dans des communautés qui délivre une meilleure qualité d'éducation parce que les classes sont plus petites et ont plus de support des membres de la communauté parce que tout le monde a chance à participer dans des prélèvement de fonds ou autres activités parascolaires, des concerts, événements etc., . . . Il y a meilleure chance à avoir plus de participation ou de nouvelle famille s'installer dans la région parce que les membres de la communauté pense qu'ils appartiennent, un meilleure sens de culture et de famille. Je ne peux plus me rendre à l'école durant mes heures de travail parce que maintenant ça sera trop loin pour moi, pour des choses comme dîner parents pour un exemple... je vais supporter mes enfants le plus possible mais ces décisions le faites plus difficiles pour les parents parce que vous nous éloigner de nos écoles avec deux fermetures pi la quatre?

Une nouvelle école ne fera pas nos enfants plus intelligents, même comme un nouveau gymnase nous donnera des athlètes au niveau olympique. Je me suis étudiée à l'école secondaire de Clare et j'ai pratiqué des sports plusieurs fois dans le gymnase à l'école secondaire. Notre équipe de volleyball quand j'y participais ses rendues a plus qu'un tournoi national et ce n'était pas parce que le gymnase était « state of the art » c'est parce qu'on avait des excellents entraîneurs et on travaillait très fort pour ce qu'on a gagné. La qualité d'éducation pour nos élèves dépendra sur l'élève, les enseignants, le travail que l'élève et les parents veulent mettre dans l'apprentissage et non sur des ressources et des matériaux nouveaux. Des plus longs trajets d'autobus et des plus grandes salles de classes nuiront à l'apprentissage de nos enfants. L'éducation est un investissement et non une dépense.

Dernièrement, comme parent ça serait tellement apprécié que des représentants du comité ou du CSAP pourraient prendre le temps de venir à l'École Saint-Albert et nous parler dans notre communauté de pourquoi vous pensée c'est une bonne idée de fermer notre école et aussi comment cette transition se déroulera pour les élèves de Saint-Albert.

J. LeBlanc

10. Salut,

J'étais présente à la session de jeudi dernier mais je dois avouer avoir été un peu intimidée par la plutôt grande représentation d'enseignants.

Je suis d'avis que combiner les 4 écoles en une est la meilleure option.

Je crois aussi qu'un centre scolaire communautaire est un atout pour prévenir l'assimilation. Je comprends que l'École secondaire de Clare, étant presque 60 ans de veille, elle aussi ne répond pas aux exigences du « design requirements manual ». En vue de cela et du fait que le taux d'inscriptions diminuera fort probablement, il sera avantageux de sérieusement considérer la nouvelle construction d'une école de maternelle à 12^e année.

L. Boudreau Maltais
Mère d'enfants de 6 ans et 4 ans

11. Cher M. d'Entremont et les membres du comité CEO,

- Vu qu'en 2014 les gens de Clare avaient demandé l'examen des écoles de Clare;
- Vu qu'il y aura probablement la construction d'une école élémentaire dans Clare;
- Vu que l'école Secondaire de Clare ne satisfait pas les critères du « Design Requirement Manual » de la province;
- Vu que les gouvernements ne font pas des constructions d'écoles plusieurs années de file.

Je propose que le CSAP :

- Entamer tout de suite le processus de 150 jours pour la fermeture de l'École secondaire de Clare.
- Ceci ne reculera pas la construction d'une école élémentaire car on peut construire une école élémentaire en phase 1 et y rajouter une deuxième section : école secondaire et centre scolaire communautaire en phase 2.

Merci.

Veuillez agréer, mes sincères salutations
G. Doucet-Boudreau

12. Je suis dans l'incapacité de me rendre à la réunion du 15 février, mais j'y tiens à cœur d'exprimer mon opinion à ce sujet.

Je crois fermement que la situation la plus logique et économique est de regrouper tous les élèves de Clare, c'est-à-dire de la maternelle à la 12^e année, à l'École secondaire de Clare.

Un annexe/allonge qui contient un service de garde de la petite enfance, le programme de grandir en français, une salle audiovisuel/amphithéâtre et un centre communautaire devra être ajouté.

Ce scénario présente l'avantage d'être très proche du centre géographique de Clare ainsi que d'être une façon d'utiliser nos ressources financières limitées de façon responsable.

Je donne la permission et j'encourage de partager mon point de vue à la réunion.

L. Boudreau Maltais
Parent deux enfants (6 et 3 ans) habitant à Meteghan

13. Hello,

I am writing concerning the school review currently underway in Clare. I want to express my support for École Saint-Albert and I hope that you do not close it. Monthly, we attend the community lunches at the school which allows us the social occasion to meet as a community and to mingle with our children. École Saint-Albert is the remaining francophone institution in our area. We are in Clare, we are part of Clare and we deserve a school just as much as any other community. I express my support to keep Saint-Albert open and hope that you do not close it.

Sincerely,

K. Saulnier

14. To whom it may concern,

I am writing in response to the proposed closure of four elementary schools in the Clare area to build a new one.

As family members of elementary school students, this situation concerns us very much.

It seems as though the cost of a new school would be much greater than the cost to repair at least two of the newer schools already existing. Please help us consumers of the education system understand the economic benefit to this proposal, because it appears to be quite unnecessary from an outsider's perspective.

Furthermore, as French Acadians facing constant assimilation, my fear is that this proposal will marginalize students living in the extremities of Clare and reduce their access to French education. As we know, only about 15 years ago the parents of Clare fought hard to solidify the access of students to French education by removing the English school system from École secondaire de Clare. Their intention was to strengthen the French school system. **All children of Clare deserve fair access to French education.**

I am also concerned about the possible job losses that would occur in this small community if the elementary school system were to amalgamate into one single facility. We have young adults finishing university that may have to go elsewhere to find teaching jobs, when they could be needed here. Not to mention other positions such as janitors, kitchen staff, etc.

As a community, we need to come together and find out what is best for everyone involved, most importantly: the students; our children are the future.

In conclusion, in case it isn't obvious, I strongly feel that closing the two older schools and keeping the two newer ones open is the right decision.

Sincerely,

The LeBlanc Family

15. Bonjour,

Suite à la réunion publique du 15 février j'avais l'impression qu'il y avait des membres du comité qui faisait la tournée des 4 groupes pour essayer d'influencer les groupes envers le scénario 2. C'est peut-être seulement moi qui se sentais comme ça. Je ne pense pas que faire une demande pour une nouvelle école est réaliste étant donné que l'École Wedgeport a besoin d'une rénovation majeure, il y a un manque d'espace à l'École acadienne de Pomquet (élèves dans les roulottes), il y a aussi un manque d'espace dans presque toutes les écoles dans la région centrale, ainsi que les demandes monétaires de l'NSTU pour améliorer les conditions de classes. Le gouvernement considérera peut-être nous donner de l'argent pour les rénovations à Joseph-Dugas et Stella-Maris parce que c'est deux écoles sont encore bonnes, une nouvelle école ne serait peut-être pas considéré comme une priorité dans cette région. En demandant pour une nouvelle école est-ce que nous risquons de perdre l'opportunité d'avoir des rénovations dans nos deux belles écoles soit à Meteghan et la Pointe. C'est tellement triste pour une communauté de perdre son école, c'est difficile de penser que quatre communautés pourraient perdre leur écoles.

La Municipalité de Clare est bien trop grande pour une seule école élémentaire. Le gros concerne pour les parents est les trajets d'autobus. C'est terrible assez de perdre son école, inacceptable de aussi perdre des autobus pour voyager les élèves.

Merci de considérer mes commentaires.

H. Doucet

16. Good afternoon,

I am writing to you about my concerns and opinions on School Closures in the Clare area. I currently have three kids in the CSAP School system so this is why I feel I should express my opinion. I understand that some Schools need to be closed because of rising expense costs and shrinking student population in our area. Below is a couple of scenarios that I think are reasonable.

- 1) Close one school. Either close École Saint-Albert and move the students to École Stella Maris or close École Jean-Marie-Gay and move them to École Joseph Dugas. This would still keep three elementary schools in our area and keep valuable jobs for members of our community.
- 2) Close two schools. Close both Salmon River and Saulnierville schools, move the Salmon River students to the Meteghan school and move the Saulnierville students to the Church Point school. This to me would still be an acceptable scenario.

The only other concern I would have for both these scenarios is long bus rides for the younger kids. Hopefully a direct bus route could be arranged, as in a bus or two would pick up kids in the Salmon River area and drive them directly to the Meteghan school. Same goes for Saulnierville

students going to Church Point. This would also keep a few bus driver jobs going as well as keeping the bus route times reasonable.

I have two kids in École Saint-Albert and my oldest daughter also went there. I have nothing but great things to say about the staff at École Saint-Albert, they are all fantastic at what they do!

I thank you in advance for taking the time to read this.

Regards,

G. Maillet

17. To whom it may concern,

Hi there. My name is T. Maillet and I'm writing this email as a concerned parent for my 5 year old son and 9 year old daughter. My children attend École Saint-Albert in Salmon River. We live in Mavillette. Both my husband and I work in Yarmouth full time. I know there have been talks for many years concerning the shutdown of our little school. I understand the costs of maintenance, care and upkeep of an older school like ours is high. I also understand the idea of potentially closing its doors and relocating our children to a newer build like Stella Maris. I also would understand the idea of taking all 4 elementary schools and merging them into one. The thing that concerns me the most is location of this build. Talks of locating this school near the university have been buzzing and it does not sit well with me. I think that if this is going to work for all of the citizens of Clare, it has to be central. Ideally Meteghan River area near the high school. Our children are top priority for me and I would be at ease knowing that they wouldn't have to travel over an hour to get to and from school. This is the biggest concern that I have with the knowledge I have been given on the situation.

I'd be grateful if we could be kept in the loop on what is going to happen for our kids.

Have a wonderful afternoon.

Regards,

T. Maillet

18. Chers/chères membres du comité,

En raison d'une autre réunion déjà prévue ce soir, je ne peux pas me présenter à la 2e réunion publique du comité d'exploration du futur des écoles élémentaires. Je souhaite quand même présenter mes pensées concernant les écoles élémentaires de Clare.

En tant que parent de trois enfants qui fréquentent actuellement l'École Saint-Albert, je ne m'oppose pas à l'idée d'une nouvelle école où les quatre écoles élémentaires se regrouperaient ensemble, car je réalise qu'une seule école pour tous les jeunes offrira possiblement, ou au moins j'espère, quelques avantages. Par exemple :

1. un meilleur service pour les enfants avec des besoins ou des difficultés.

2. un meilleur édifice avec de meilleures ressources et installations, telles qu'une plus grande cafétéria avec plus d'options nutritionnelles, un studio de danse, un théâtre, une plus grande bibliothèque, etc.
3. un meilleur ajustement lors de l'arrivée au secondaire.
4. au lieu de dépenser de l'argent pour restaurer et aménager les quatre écoles, il serait préférable de construire une nouvelle école.

Je réalise qu'un tel changement pourra aussi présenter des conséquences négatives, tel que :

1. une nouvelle location pourra entraîner un plus long trajet en autobus, surtout si les jeunes d'un bout de Clare, tel que de l'École Saint-Albert doivent voyager à la Pointe-de-l'Église ou vice versa.
2. un plus long trajet du matin et du soir réduit donc le temps à la maison pour se détendre, se divertir, passer du temps avec la famille, et effectuer le travail de maison « homework ». Avec les familles, telle que la nôtre, où les deux parents travaillent, c'est déjà difficile à gérer son temps pour assurer qu'on puisse tout faire les soirs – repas, ménage, travail d'école, routine du soir, bain, etc.
3. un risque que certain(e)s enseignant(e)s pourraient perdre leur emploi.
4. un risque que les nombres d'étudiants par classe augmenteront. Ce ratio élève-enseignant pourra nuire à la qualité et l'efficacité de l'enseignement car un plus petit groupe est toujours plus facile à gérer qu'un plus grand groupe. Les jeunes auront moins d'un-à-un avec l'enseignant(e).
5. un risque d'une perte du sens de l'équipe, de la collaboration et de l'interaction entre les élèves à l'élémentaire. Par exemple, à l'École Saint-Albert, les classes sont petites et donc tous les enfants de toute l'école se connaissent. Les plus âgés jouent avec les petits, ils les encouragent et les aide. Ils sont tous amis. C'est une belle équipe; une petite famille.
6. le centre préscolaire de Meteghan, Notre Jardin d'Enfance, fermera ses portes avec un tel changement. Le service offert par ce centre, depuis plus de 36 ans, ne pourra plus être offert et la fermeture du centre apportera des conséquences négatives pour plusieurs personnes – employées, enfants et familles.

C'est sûr et certain qu'une école centrale dans Clare, telle que celle de La Butte, l'École Secondaire de Clare, éliminera quelques conséquences négatives. Et, j'ose croire qu'un lieu tout prêt de l'Université Sainte-Anne présentera de nombreux avantages ... piscine, petit bois, aréna ... mais le trajet de la Rivière-aux-Saumons jusqu'à La Pointe prend plus de 30 minutes, sans arrêt. Pour un petit enfant ce trajet, avec plusieurs arrêts, c'est trop longtemps! J'ose croire qu'un parent de La Pointe qui risque avoir à envoyer son jeune à la Rivière-aux-Saumons aura le même sentiment.

Vous devez vraiment considérer toutes les conséquences négatives et positives à cet égard. N'oubliez pas de toujours considérer la santé et le bien-être de nos jeunes! C'est ce qui est important.

Merci de me permettre de présenter mes opinions à cet égard.

Cordialement,

N. Deveau-Lombard,

19. Bonjour,

J'ai une couple de questions en ce qui concerne les spécialistes dans une nouvelle école. J'ai compris qu'il y aurait seulement une orthophoniste pour la région de Clare et la région d'Argyle, est-ce aussi le cas pour une ou un psychologue scolaire? Et aussi, est-ce que Stéphane Chartier (conseiller en orientation à l'élémentaire) fait seulement les écoles de Clare? Je pensais qu'il avait aussi l'École Belleville. Peut-être que je me trompe. Si oui, les spécialistes ne seront pas toujours dans une école comme le comité nous fait croire. Je vous remercie à l'avance pour les réponses à ces questions.

H. Doucet

20. My question is and would like it to be definitely answered either here or at the next meeting as I've attended them all:

Why can you not place all staff that will be losing their jobs in the schools that are to stay open like the credit unions did once they closed? They put all staff in the credit unions that stayed open and once someone leaves or retires they don't re-hire. No one wants to start looking for a new job that our main source is fish plants. There are little things that people can do in every school to keep their job. 25 hours is better than nothing.

I do not want my name mentioned at the meeting!!

21. La Société acadienne de Clare

**Recommandation au comité d'évaluation des écoles de Clare de la part du
Conseil d'administration de la Société acadienne de Clare
pour la rencontre du comité le 21 février 2017**

Suite à la rencontre publique du 15 février 2017 concernant les deux scénarios proposés par le Comité d'exploration des options pour discuter du futur des écoles élémentaires de Clare, le Conseil d'administration de la Société acadienne de Clare désire apporter un ajout à leur présenter déposé à cette même soirée.

Suite aux discussions et commentaires présentés durant la rencontre publique du 15 février 2017 concernant l'examen des écoles, le Conseil d'administration de la Société acadienne de Clare désire apporter un ajout à la recommandation qu'ils ont déposée à cette rencontre. Après avoir entendu les préoccupations des personnes de la région de Meteghan et de la Rivière-aux-Saumons, le Conseil d'administration de la Société acadienne de Clare désire recommander au comité de l'examen des écoles élémentaires de Clare de retenir l'école Stella Maris ouverte pour les enfants de ce coin de la municipalité de Clare et cela pour les tout petits et les élèves jusqu'à la fin de la 6^e année. On pense que vu le petit nombre d'enfants touchés par cette situation, cela pourrait facilement se faire avec un minimum de changement dans la construction à l'intérieur de l'École Stella Maris.

On retient toujours notre recommandation pour la construction d'une nouvelle école moderne qui répond aux besoins des technologies et de l'éducation en 2017. Une école ou un Centre éducatif, qui incluront sous le même toit, un centre de la petite enfance qui regroupe un centre de ressources à la famille, des services d'intervention précoce et des services de garde réglementés, ainsi que des

classes à partir de Grandir en français jusqu'à la 12^e année, qui inclut un gymnase réglementaire et un Centre scolaire communautaire attaché à cette nouvelle école. Une école qui sera construite le plus près possible de l'Université Sainte-Anne.

Tous les autres items dans le bref déposé le 15 février par le Conseil d'administration de la Société acadienne de Clare demeurent comme présentés.

Suite à avoir vérifié à la source, le Conseil d'administration de la Société acadienne de Clare semble être certain que les parents qui ont rencontré le Conseil du Conseil scolaire acadien provincial (CSAP) en 2014, ont demandé au CSAP de commencer le processus pour regarder aux besoins futurs en éducation pour les écoles de Clare. Ces parents n'ont pas restreint leur demande aux quatre écoles élémentaires. De toute façons ça sera un peu ridicule de bâtir une nouvelle école à l'élémentaire suivant les règlements de la province, pour ensuite envoyer ces étudiants dans une école secondaire qui ne rencontre presque aucunes des exigences des règlements des écoles secondaires de la province.

Il y a eu plusieurs bonnes questions posées par les personnes présentes à la réunion publique, par exemple celles demandées par Chris Mazerolle et Daniel Thimot. C'était dommage qu'on n'avait pas de réponses à plusieurs des questions demandées. C'est un peu difficile de voir comment le comité de l'examen des écoles est capable de prendre des bonnes décisions au sujet des écoles de Clare sans avoir ces informations. Ce n'était pas aux parents d'avoir fait le travail d'analyse. Il y a pourtant des professionnels bien payés dans le système scolaire qui aurait dû avoir prévu que ce genre de questions allaient être demandées. On s'est souvent sentie que plusieurs des réponses données étaient basées sur des évaluations faites en suivant les réglementations provinciales et cela ne reflex pas nécessairement une situation rurale, certainement pas une situation rurale unique comme celle de la Baie Sainte-Marie.

Ce n'est pas souvent qu'on voit autant de professeurs à des rencontres publiques. Suite à la situation de la grève des enseignants, le Conseil d'administration de la Société acadienne de Clare pense que nous allons réussir à avoir un plus grand nombre d'enseignants en ressources. Cette situation pourrait aider à retenir des postes pour les enseignants de Clare lorsqu'on passera à la construction d'une nouvelle école.

Merci

Le Conseil d'administration de la Société acadienne de Clare

22. Objet : Consultations

J'étais dans l'impossibilité de me rendre à la session de consultation de hier soir, mais j'aurai bien aimé de partager mon opinion.

Je suis en accord avec le concept de combiner les 4 écoles élémentaires. Je pense que les ressources pourraient être mieux utilisées au lieu de quadrupler les services.

L. B.-M.

23. Bonjour,

Premièrement, je vous remercie sincèrement de prendre ce temps d'analyser la situation des écoles en Clare. Merci pour ce travail qui est certes d'envergure, mais combien essentiel selon moi. J'ai assisté à la première réunion avec le public et considérant la délicatesse du dossier à l'étude, j'ai fait le choix de vous exprimer mon opinion par écrit. Malgré le caractère très unique de chaque école, je suis convaincue qu'il faut unir les écoles ensemble afin d'optimiser la qualité d'enseignement ainsi que maximiser les opportunités pour les élèves. Il faut absolument réduire les coûts associés aux dépenses administratives et d'entretien de ces établissements et redistribuer cet argent pour les élèves et leur famille. Les dépenses liées au transport scolaire seraient également diminuées. Il y a des modèles d'école particulièrement efficace qui justifient leur succès par cette simple stratégie; réduire au minimum les coûts administratifs au profit des services de soutien professionnel (psychologue, conseiller en orientation, psychoéducateur, orthophoniste, etc.). C'est par exemple le cas de l'école Vanguard à Montréal qui se démarque dans son efficacité pour scolariser les élèves en difficultés. Unir les écoles en Clare permettrait également d'offrir plus d'opportunités aux élèves. La danse et le hockey prédominent dans la région ce qui est excellent, mais avec une plus grande concentration d'élèves dans un même milieu, d'autres options deviennent possibles par exemple des équipes de basket-ball à l'élémentaire, un club de course, troupe de théâtre ou encore des groupes d'entrepreneuriat. Depuis plusieurs années, je suis témoin de tentative de créer un club de course dans les écoles, mais en vain. Pourquoi, cette activité sportive qui permettrait de maintenir les jeunes en santé (et de les garder loin des jeux vidéo) à de faibles coûts ne fonctionne pas en Clare alors qu'elle fonctionne excessivement bien dans la majorité des milieux urbains? Permettre aux élèves qui partagent les mêmes intérêts de se rencontrer c'est leur permettre de créer, de se développer au cœur d'un milieu d'apprentissage riche et stimulant. Unir les écoles c'est également de permettre aux enseignants d'assumer moins de tâches dans le curriculum des activités extra académiques ce qui devrait leur permettre de s'impliquer, de s'engager activement dans l'une ou l'autre de ces activités.

J'éviterai de répondre à la question combien d'écoles devraient être fusionnées. Pour ma part, le scénario idéal serait une seule école, mais je comprends que la région présente une large distance à couvrir ce qui n'est pas évident. Je laisserai le soin au comité de se pencher sur cette question cruciale. Toutefois, dans un scénario que j'affectionne particulièrement, et ce pour plusieurs raisons, je souhaiterais une école élémentaire sur le campus de l'Université Sainte-Anne. Ce scénario permettrait certainement d'économiser de l'argent en utilisant certaines des installations de l'Université ce qui, tel qu'énoncé ci-haut, permettrait de réduire les dépenses et maximiser les budgets pour l'enseignement. En plus de ces avantages évidents, une école élémentaire sur le campus de l'université permettrait de réduire le fossé trop souvent constaté entre la recherche et la pratique. L'école permettrait à l'université d'offrir une formation en Éducation et en Travail social hors du commun et l'université permettrait à l'école de tirer profit des pratiques probantes notamment en matière d'éducation pour les élèves en difficultés d'apprentissage et d'adaptation. Par une telle situation géographique de l'école élémentaire, il y a là, de multiples possibilités de collaboration enrichissantes pour tous. Ayant œuvré au CSAP pendant 8 ans à titre de psychologue scolaire, j'ai constaté à maintes reprises le manque de services en Français pour les élèves en difficultés et leurs familles. Favoriser cette collaboration par un emplacement stratégique de l'école élémentaire permettrait, j'en suis convaincue, de mieux desservir la clientèle francophone de notre région. Par exemple, la création d'un centre d'expertise en matière d'éducation spéciale pourrait voir le jour et profiter autant aux étudiants de l'université dont la formation serait significativement

améliorée qu'aux élèves en difficultés et leur famille. Ce genre de modèle est présent dans différents milieux ruraux dans le monde et les résultats sont surprenants. De plus, tous les experts de l'éducation s'entendent pour affirmer que la meilleure façon d'apprendre est de le faire dans des milieux réels, des milieux naturels, de donner du sens aux activités pédagogiques. Le campus de l'université offre de multiples opportunités (par exemple la serre, le petit bois, l'accès à l'océan, l'observatoire, etc.) pour permettre aux élèves de réaliser des apprentissages permanents. Chaque année je constate avec regret qu'aucune école de Clare ne profite de ce milieu enrichissant qui pourrait donner beaucoup de sens aux apprentissages réalisés dans les cours de sciences naturelles par exemple. Je suis convaincue qu'en 2017, il faut sortir les élèves des murs des écoles, provoquer des occasions pour les stimuler, créer des intérêts chez eux, les placer au cœur de leur processus d'apprentissage. Il y a déjà des changements d'amorcés dans les écoles que je félicite d'ailleurs (par exemple la pédagogie par enquête), mais l'école a besoin de poursuivre ces changements. Notre société n'est plus une société industrielle, mais bien une société du savoir, ce pourquoi il ne faut pas craindre le changement et créer des opportunités pour que les élèves soient en mesure de répondre aux exigences de cette société. En d'autres mots, les élèves doivent devenir des apprenants autonomes, et ce, tout au long de leur vie. Selon Darling-Hammond et al. (2008), l'éducation doit préparer les élèves à des emplois qui n'existent pas encore, à utiliser des technologies qui n'ont pas encore été inventées et à résoudre des problèmes dont nous n'avons pas encore conscience (cités dans OCDE, 2010). Je comprends que le scénario proposé implique plusieurs instances et qu'il peut sembler complexe, mais pour arriver à combler une telle mission de l'Éducation, il faudra innover, créer et oser le changement. Je terminerai en précisant que l'opinion qui est exprimée dans ce texte reflète mon opinion personnelle uniquement et n'implique en rien l'Université Sainte-Anne. Je vous remercie d'avoir pris le temps de me lire et je vous souhaite la meilleure des chances dans ce travail colossal, mais de nouveau, combien essentiel!

Cordialement, É. Harvey, M.Ps. Doctorante en psychoéducation

Professeure au département des Sciences de l'Éducation Université Sainte-Anne

24. Bonjour,

Comme ancienne de l'École Jean-Marie-Gay et étudiante en 3^e année au programme du B.A. B.Éd. élémentaire à l'Université Sainte-Anne, j'aimerais vous adresser mon opinion et mes concerns pour la situation courante en Clare. En vue d'avoir mon point de vue intégré dans la décision finale au sein de la communauté, je vous présente ma prise de position en vous expliquant pourquoi je suis convaincu que le choix approprié est de fermer deux écoles élémentaires.

Il n'y a pas assez d'élèves dans les classes des écoles de la région. Bien que le nombre d'élèves est un facteur important, on doit être conscient que cette décision doit être prise en à l'aide de plusieurs éléments.

En effet, en 2015 lors de mon stage d'observation à l'École Jean-Marie-Gay, la classe de 6^e année était constituée de 16 élèves. En 2017, j'ai observé grâce au site web d'école que plusieurs classes sont maintenant combinées depuis octobre 2015. Cette nouvelle ne m'a pas étonné. La classe de 6^e année était la plus grande classe de l'école avec 16 élèves en 2015. En revanche, la 2^e année était composée de 5 élèves. Avec des numéros si petits, les élèves n'auront pas un potentiel de se développer s'ils sont dans des classes de cette taille. Qu'importe la taille de classe, l'enseignante

garde les mêmes responsabilités d'enseignement. Un aspect que j'aimerais discuter est que les classes avec un petit nombre d'élèves sont plus aptes à se situer à un niveau avancé. Vu qu'une période est d'une durée de 30 minutes, l'enseignante a le temps de passer à travers la matière plus vite dans une classe de 5 élèves. Dans une classe de 5 élèves, l'enseignant est particulièrement productif chaque période et n'a pas besoin de répondre à plusieurs de questions. Tandis qu'un enseignant avec beaucoup d'élèves doit s'occuper de nombreux élèves.

En outre, les classes combinées se retrouvent parmi les raisons pour laquelle je pense qu'il est préférable d'avoir que deux écoles. Dans les quatre écoles élémentaires, on voit des classes combinées. Les classes combinées sont un gros désavantage pour les élèves. Tout élève se situe à un différent niveau dans son apprentissage. Un élève devrait être entouré d'autres qui ont atteint ce même niveau. Par exemple, un élève en 4^e année qui est combiné avec une classe de 5^e année n'est pas forcément confortable dans cette atmosphère. Cette situation peut être renversée. Chez un élève de la 5^e année qui a déjà acquis les connaissances de la 4^e année, pense que les exigences sont trop faciles. Une deuxième mise en contexte, est que nous avons un élève en 4^e année qui est timide. L'élève ne comprend pas la tâche qu'il lui reste à accomplir. Ce dernier éprouvera de la difficulté avec l'exercice, car il n'ose pas poser des questions à l'enseignant. Il préfère éviter les moqueries qui parviennent de ses pairs. De plus, l'enseignant est chargé de s'occuper des travaux et des planifications pour des élèves sur une échelle quand même assez dispersé.

En tant que future enseignante, les deux scénarios résultent d'une perte d'emploi au sein des enseignants et de tout personnel d'une école. En réfléchissant au scénario d'une nouvelle école, un facteur qui entre en jeu est le placement de la nouvelle école qui devrait être à déterminer. Une école de jeunes élèves tout près d'une école d'adolescent n'est pas sécurisée. Les élèves sont à différents stades de leurs vies et qui ont une différence d'âge ne sont pas garantis de respecter l'autre niveau d'âge. Si ce scénario est celui qui reste en faveur, je vous assure que les politiques de discipline ne sont pas renforcées afin d'éviter tout problème qui pourra se produire. Par exemple, la cour d'école à l'élémentaire devrait être prise en réflexion. Les élèves du secondaire ne conduisent pas toujours avec prudence. Cet aspect est profondément négatif pour la sécurité des jeunes. Une réalité dans notre communauté est que les élèves au secondaire se sentent supérieurs. Les adolescents qui conduisent à toute vitesse risquent de blesser un élève si la cour d'école est près de la route. En voyant les voitures des plus âgés filés à toute vitesse, les jeunes développeront tout de suite un sentiment d'insécurité et une impression qu'ils se retrouvent au mauvais endroit. Même que l'École Jean-Marie-Gay et l'École Saint-Albert sont sur la route principale, il n'y a pas un va-et-vient constant de voitures qui conduisent à une vitesse inacceptable tout près des jeunes. Cela étant dit, la sécurité des élèves est une première priorité. Je pense que la fusion des quatre écoles n'est aucunement utile. Comme vous le savez, un scénario qui propose l'ouverture d'une nouvelle école pour accommoder M-6, impacte plusieurs enseignants qui recevront leurs diplômes dans les prochaines années. Je ne veux surtout pas réduire ma chance d'avoir un emploi local. Si le résultat qui survient est la fermeture des quatre écoles, ma possibilité de rester dans la région sera sans doute affectée. Je m'oppose sans questions à la fermeture des quatre écoles de Clare.

Enfin, le scénario de deux écoles est bien plus logique. Avec deux écoles, soit École Stella-Maris et École Joseph-Dugas, nous réduisons le stress des enseignants et chez nos élèves aussi. La possibilité d'avoir plusieurs classes combinées devient très mince. À mon avis, c'est efficace de garder et d'utiliser les deux écoles plus nouvelles et qui sont d'un étage. Il n'y a pas de raison pourquoi il est sage de fermer les écoles à Meteghan et à la Pointe-de-l'Église. Si on garde ces deux écoles, les salles de classe seront remplies avec les élèves accommodés de Saulnierville et de la Rivière-aux-Saumons.

Pour des raisons évidentes, simples et logiques, ma solution proposée est de fermer seulement deux écoles. Cette solution sera en faveur de la communauté, aussi pour le bien de nos élèves, des parents, des gardiens, du personnel des écoles et des enseignants qui obtiendront un diplôme en éducation à l'élémentaire dans les années à venir. Les deux écoles qui demeurent en bon état nous serviront d'excellent environnement d'apprentissage et nous aiderons à économiser de l'argent. Pour moins d'inquiétudes chez nos élèves et pour garder la possibilité de danger à un taux faible, choisissons la meilleure option et agissons ensemble pour la fermeture de deux écoles seulement dans la région de Clare.

N. Comeau

25. To whom it may concern,

I attended the last meeting on February 15 for the review of the four elementary schools in Clare. I just wanted to let you know my thoughts and feelings and also my husband feels the same way as I do. As parents of a child in grade primary we strongly suggest and hope you will choose scenario 1, leaving École Stella-Maris combined with Saint-Albert and École Joseph-Dugas combined with École Jean-Marie-Gay!! I feel this is the best choice not only for our children but for others involved too like teachers and all other school workers and for our Acadian heritage!!

We really wouldn't want to see all four schools closing and building one big school for all of our Clare elementary children!! We feel like a lot of our Acadian heritage comes from our little schools and by closing them and building a big new one would take some of that away! We don't like the idea of having young children so close to the high school plus it makes for a lot more traffic and going on. We don't want to overwhelm our children!! Bigger isn't always better!! Having a big classrooms and big schools will effect some of our children negatively.

Yes a big new school with everything new would be nice but we need to think of everything else, big and new isn't what's more important here! Realistically if we still have two schools that are still in decent order you would think that would be the better choice. Plus we need to think of the children who live on the edges of Clare, for travel time and such!! I know for a fact that we will lose some of these children to the English schools if you guys choose to build one big school and we don't want that!!

I also heard some people talking about a third option with one big school from primary to 12?! That option I am totally against for numerous reasons and hope it's not a choice!! We were only supposed to be reviewing primary to six!!

The quality of education our daughter is now receiving from her school in Meteghan is excellent and we could not ask for better, and I'm sure most parents would say the same about their children in the other schools!! A new big school won't make it better at all!!

I hope you will all think real hard about everything and hopefully go with what we feel is the best and more realistic choice, scenario 1.

Thanks!!

Y. Comeau-Deveau

26. Bonjour,

Étant ancienne élève des écoles élémentaires de Clare, je veux partager mon opinion. Selon moi, scénario 1 est le plus logique. Combiner les écoles serait la plus efficace utilisation des ressources (argent et temps). Une nouvelle école serait peut-être une option à considérer plus tard, mais pour maintenant, École Joseph-Dugas et École Stella-Maris sont là, prêtes à être utilisées. J'ai voyagé du village de Saint-Bernard jusqu'à La Butte pour l'école secondaire et c'est un long voyage. Avoir deux écoles diminue beaucoup la distance de voyage pour les parents et les élèves. J'ai aussi vu un troisième scénario proposé avec un centre communautaire (je ne sais pas si c'est quelque chose que l'on considère) mais de mon point de vue, si les gymnases des écoles non-utilisées pourraient être utilisés par la communauté (ainsi que le complexe sportif de l'Université Sainte-Anne) ce serait suffisant. Autres services pourraient être offerts dans les écoles aussi, puisqu'ils seraient maintenant divisés en deux au lieu de quatre.

Merci de me lire,

27. Salut Paul,

J'espère que ça va bien!

Je ne peux pas assister à la réunion ce mercredi 15 février alors je communique avec toi par courriel.

De ces 2 scénarios :

- 1) Combiner Stella-Maris et Saint-Albert à Meteghan et combiner Joseph-Dugas et Jean-Marie-Gay à la Pointe-de-l'Église
- 2) Fermer les 4 écoles (avec le but d'en avoir une neuve).

Je préfère scénario 2, du aux coûts d'infrastructure à long terme de garder plusieurs édifices viables. Mais je peux aussi vivre avec option 1.

Merci,

J. Comeau

8. Documents déposés lors des réunions publiques

- i. Centre provincial de ressources préscolaires
- ii. Société acadienne de Clare

iii. Chris Mazeroll